L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 9 AVRIL 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, propriétaires - éditeurs.

NOUVELLE-ORLEANS: MARDI MATIN 9 AVRIL.

☞ Pour la liste des navires et vapeurs arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif—à la Bourse des Négociants et des Banquiers, un terrain situé dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les rues d'Espagne, Moreau, Mandeville et Casacalvo, avec de vieilles constructions en bois, rue d'Espagne—Quinze îlots de terre, décrits dans l'annonce que l'on trouvera à la Deuxième page.

Par S. Guillemin—à 11 heures, à la Métairie, sur la propriété de M. Puységur, la vacherie de M. Pichelouf, consistant en 40 vaches, chevaux, charrettes, &c.

Par E. Roger & Co—à leur salle d'encan, 400 lots de marchandises sèches.

Par Montgomery Bros & Co—à leurs salles d'encan, un assortiment général de meubles, tapis, glaces, gravures, tableaux, batterie de cuisine, &c. Et aux écuries de F. Léner, rue Gravier, élégants chevaux appareillés et de meilleurs, beaux mulets, vaches laitières, buggies, &c.

Par Vincent & Co—au No 16 de la rue de Chartres, coton blanc et coton écru, à drap, marchandises sèches, sans réserve.

Par J. P. Boisseau—sur la Levée, au pied de la rue du Quartier, oranges, limons, cocoanut, fromage; au magasin Nos 40 et 51 de la rue Gravier, jambons, épaules, allumettes, balais, eau-de-vie, whisky, thé, &c.

Par Hotte, Shehan & Co—au No 33 de la rue Bienville, marchandises sèches étrangères et américaines, habillements et chapeaux.

Par D. E. Murphy—à l'entrepôt Hope, malt.

Par Pomalo Fernandez & Co—au No 46 de la rue Vieille-Levée, marchandises sèches étrangères et du pays; confections.

Par A. Felber—au No 46 de la rue de Chartres, bottes, souliers, chapeaux, habillements, lingerie.

Par Hoffman & Marks—au No 38 de la rue de Chartres, bottes, souliers et brodequins, sans réserve.

☞ Achetez vos souliers et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

☞ Propriétés améliorées et vagues à l'encan par le shérif. Nous appelons l'attention sur les ventes aux enchères publiques qui auront lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif. Ces ventes comprennent: Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé rue d'Espagne, entre Moreau (aujourd'hui de Chartres) et Casacalvo (aujourd'hui Royale), Troisième District et quinze îlots de terre. Voir aux annonces.

☞ Coton blanc et coton écru à drap et à chemises, linon, toile, jaconats, mousseline, &c.—L'attention des marchands de la ville et de ceux de la campagne est appelée sur la grande vente importante de marchandises sèches étrangères et américaines, par Vincent & Co. AUJOURD'HUI, à 10 heures, au No 16 de la rue de Chartres. Pour les détails, voir l'annonce.

LE DÉBAT SUR LES AFFAIRES D'ALLEMAGNE.

Nous avons reçu nos journaux de Paris jusqu'au 19 mars; ils contiennent la suite de la discussion sur les interpellations de M. Thiers relatives aux affaires d'Allemagne. Ce débat a donné lieu à de belles joûtes oratoires. Après M. Thiers, la Chambre a entendu successivement M. Garnier Pagès, député de l'opposition, M. Emile Ollivier, M. Latour-Dumoulin et le ministre d'Etat, M. Rouher. Nous publions aujourd'hui la première partie du discours de ce dernier et nous en donnerons la fin demain. Tous les orateurs qui ont pris la parole ont attaqué les idées de M. Thiers; M. Garnier Pagès a eu de très heureux rapprochements et a fait ressortir la différence qu'il y a entre les annexions volontaires en Italie et les conquêtes de la Prusse. Nous regrettons que l'espace nous manque pour reproduire l'admirable discours de M. Ollivier; mais nos lecteurs trouveront résumés dans la magnifique improvisation de M. Rouher tous les arguments de la cause, et ils y verront une justification complète de la politique du gouvernement impérial dans les deux dernières guerres, celle des duchés et celle qui s'est terminée par la bataille de Sadowa.

Il semblait qu'il n'y avait plus rien à dire, après une argumentation si complète, mais M. Jules Favre n'a pas voulu que ce tournoi oratoire prît fin sans qu'il y rompît une lance. Il a d'abord cherché à envenimer le débat en mettant en opposition le discours de l'empereur et celui de son ministre, et il s'en est suivi une altercation entre l'orateur et M. Walewski, président de la Chambre, altercation dans laquelle ce dernier n'a pas été très adroit, et il ne serait pas impossible que cet incident n'ait contribué à lui faire donner sa démission.

Dans la séance du 18 mars, M. J. Favre est revenu sur son discours, a voulu introduire dans la discussion une appréciation de l'intervention française au Mexique, et cette tentative a occasionné de nouvelles interruptions. La réplique de M. Thiers à ses adversaires a contribué également à passionner le débat, et M. Rouher en répondant à cet orateur est allé jusqu'à poser la question entre les partisans du gouvernement et les factions. Un véritable orage a éclaté alors dans la Chambre et pendant un quart d'heure la gauche et l'extrême droite, étouffant tour-à-tour la parole du ministre et dominant la voix et la sonnette du président, ont échangé des interpellations violentes. Le *Moniteur* a enregistré quelques unes des regrettables paroles qui sont échappées de part et d'autre.

Lorsque la clôture de la discussion a été prononcée, la Chambre a passé à l'ordre du jour par 215 voix contre 44. MM. Ollivier et Darimon ont voté avec la majorité, mais on a remarqué parmi ceux qui ont voté avec la minorité le marquis de Talhouet, le marquis d'Andelarre, le comte de Chambrun, le vicomte de Kervéguen, le marquis de Grammont, le comte Janvier de la Motte, le baron Gorsse et le baron Lespérut.

Dans le cours de la discussion, M. Rouher a annoncé que la France et l'Angleterre étaient d'accord pour protéger la Hollande. Les nouvelles que le câble transatlantique nous a transmises au sujet de la cession du Luxembourg ajoutent encore à l'intérêt qu'excitent les débats qui viennent d'avoir lieu au Corps Législatif sur les affaires d'Allemagne.

Dans le parlement de la Confédération du Nord, M. de Bismark a cru devoir donner quelques explications sur les relations de la Prusse avec la Hollande. «Aucun arrangement, a-t-il dit, n'a été pris à l'égard du Limbourg et du Luxembourg. Nous n'exercerons aucune pression sur la Hollande, parce qu'en l'exerçant, nous soulèverions une question européenne.»

Il paraît que la question est déjà soulevée, et il est à craindre qu'elle ne puisse être tranchée que par l'épée. Un télégramme de Paris, du 6 avril, nous dit que l'empereur Napoléon hésite à délier la Hollande de ses engagements. Tel est le dernier état de la question, et nous attendons impatiemment des nouvelles plus explicites.

LA BAIE ST-LOUIS. — Un nouveau journal, *The Bay St. Louis Gazette*, vient de faire son apparition à Shieldsboro, Mississippi. Il a pour propriétaire M. S. Heiderhoff, et pour rédacteur M. Frank Heiderhoff. Ce sera l'organe des intérêts de cette localité, qui sert de lieu de refuge, pendant l'été, à un si grand nombre de familles orléanaises. Notre confrère annonce le rétablissement prochain des communications télégraphiques entre la Baie et la Nouvelle-Orléans. Un capital de $2,600 suffira pour rétablir la ligne, et M. E. Garaudy qui s'occupe de ce projet a déjà obtenu une promesse de $250 des Frères qui dirigent le Collége de la Passe Christian.

ETABLISSEMENT DE GROS DE S. N. MOODY.—Qui ne connaît le nom de S. N. Moody et la réputation de ses chemises, dont il s'est fait dans le Sud une si grande consommation depuis vingt ans? Comme son commerce en détail ne suffisait plus pour répondre à la demande toujours croissante des populations, M. Moody vient d'ouvrir au-dessus de son magasin, encoignure Canal et Royale, un magasin destiné aux ventes en gros; l'entrée est par la rue Royale, au No. 4. Les acheteurs de la Louisiane et des Etats voisins pourront y trouver à des prix au-dessous de ceux de New-York, le choix le plus varié de chemises et de linge de dessous et autres articles accessoires de toilette. M. Moody faisant ses affaires au comptant, peut leur offrir des avantages qu'aucune maison de New-York ne peut présenter avec le système de crédit en usage qui oblige à tenir les prix très élevés pour couvrir les pertes possibles. Voir l'annonce de M. Moody dans une autre colonne.

Madame B...... était d'une maigreur effrayante depuis dix ans; elle éprouvait une répugnance invincible pour la viande et les [illegible] ... No 3.

GUERLAIN, PARFUMEUR, Paris. 15 rue de la Paix. Paris.

On écrit de Paris, le 12 mars, au *Nouvel* [illegible]

THÉATRE DE L'OPÉRA.—On donnera ce soir le grand drame en cinq actes de Dennery, *Don César de Bazan*, qui sera joué par MM. Gravier, Albert Mary, Rousseau, Roche, et Mmes Blondelet et Albert. Ce sera la dernière fois que cet ouvrage sera donné pendant la saison actuelle.

On annonce pour jeudi la première représentation de *La Closerie des Genêts*, à l'occasion du bénéfice de M. Rousseau.

ELECTIONS. — On verra dans une annonce insérée dans une autre colonne que la Compagnie des pompiers d'Orléans No 21 a procédé hier à l'élection de ses officiers pour le service de l'année suivante. Les membres dont tous on ne peut plus honorablement et avantageusement connus dans notre communauté et nous sommes heureux de trouver cette occasion de rendre hommage à leur zèle, à leur intrépidité, à leur dévouement et à leur civisme.

BOIS DE CHAUFFAGE. — Nous appelons l'attention des familles sur l'annonce de MM. Smith & Gilmor. Ils vendent du bois de chauffage à très bon marché: le frêne à $9.50 et le chêne à $9.00 la corde. Ils fournissent aussi le frêne scié à $10.00 la corde et le frêne scié et tout fendu à $11.00, ce qui est avantageux pour un grand nombre de familles. Le chantier de MM. Smith & Gilmor est rue Derbigny, 166 et 168; mais on peut laisser des ordres à leur bureau, rue du Canal, No 89.

Affaires d'Allemagne.

DISCOURS DE M. ROUHER.

CORPS LÉGISLATIF FRANÇAIS.

(Séance du 15 mars.)

M. le président—M. le ministre d'Etat a la parole. (Mouvement général d'attention.)

S. Ex. M. Rouher, ministre d'Etat et des finances—Je viens au nom du gouvernement, exposer la conduite qu'il a tenue dans les événements extérieurs d'Allemagne et d'Italie; je viens dire les mobiles de sa conduite et solliciter de la Chambre l'approbation de la marche que le gouvernement a cru devoir suivre. Je ne le fais pas sans émotion tant le sujet est vaste et compliqué. L'honorable M. Thiers, en commençant son discours, croyait devoir demander le concours de votre patience; j'ai à demander plus que lui, j'ai besoin du concours de votre bienveillance. (Parlez! parlez!)

Les questions sont nombreuses; elles ont été posées par les interpellations elles mêmes, et se résument dans les points suivants:

La guerre d'Italie a été une faute, elle a produit l'unité italienne, l'unité italienne a enfanté un deuxième danger, l'unité allemande.

La conduite de la France dans le conflit danois a été imprudente, car on a déserté les engagements contractés par les traités de 1852, quand on aurait pu conjurer ce péril, et par un acte de volonté arrêter l'invasion des duchés.

La conduite de la France a été plus imprudente encore dans le conflit allemand; par un langage énergique tenu à l'Italie, par une déclaration précise à la Prusse, on aurait empêché cette immense lutte qui s'est terminée à Sadowa, et qui a eu des conséquences si redoutables; on l'a pu, et on ne l'a pas voulu.

Enfin, aujourd'hui, en présence des conditions nouvelles faites à l'Europe, la France n'a que des regrets à concevoir, et elle doit chercher dans une politique sage et prudente des compensations à ces fâcheuses conséquences.

Voilà le tableau. Je veux l'examiner dans toutes ses parties avec simplicité, avec ordre, s'il est possible, car l'ordre est une partie de la vérité.

Il est une première question que je rencontre, et que je tiens à écarter en la traitant tout d'abord.

La guerre d'Italie a-t-elle été une faute? l'unité italienne a-t-elle été une imprudence?

Pour traiter impartialement cette question, il faut oublier un instant les malheurs qui, plus tard, ont frappé l'Autriche, l'Autriche qui, je l'espère, est moins atteinte qu'on ne semble le supposer. (Très bien! très bien!)

Il faut se souvenir des faits qui ont précédé la guerre d'Italie, des conditions dans lesquelles cette guerre s'est produite. N'est-il pas vrai que toute l'école libérale française demandait depuis de longues années l'affranchissement de l'Italie? Que depuis le jour où Casimir Périer avait envoyé des soldats français à Ancône, il avait posé le principe de l'affranchissement graduel de la domination autrichienne en Italie? N'est-il pas vrai qu'en 1839, lorsque nos troupes furent retirées, toute l'école libérale se dressait contre le ministère et protestait contre la faute qui avait été commise! La présence des troupes françaises à Ancône était, disait-on, une garantie pour la liberté de l'Italie; leur retraite était pour elle un péril.

Plus tard, en 1847, quand on discutait la situation de l'Italie, quel était le langage des hommes d'Etat de cette époque?—L'Italie est asservie par l'Autriche; les traités de 1815 ont été successivement violés; chacune des souverainetés italiennes devait rester indépendante, et cependant toutes sont devenues vassales; Parme, Modène, Florence, Naples, souvent même les Légations ont été dominées par l'Autriche. Voilà ce qu'on disait. On ajoutait, avec une vivacité que personne n'a oubliée, qu'il fallait expulser les impériaux de l'Italie et rentrer dans la vérité et dans l'esprit des traités de 1815, qu'on déclarait déchirés, et qu'on voulait cependant faire observer à l'ennemi. (C'est vrai! très bien!)

C'est dans ces conditions que le gouvernement impérial a hérité de la question. Une lutte s'est engagée entre l'Autriche et l'Italie. Ne fallait-il pas suivre les errements indiqués, embrasser la cause de ces populations qui voulaient être indépendantes et dont l'affranchissement était devenu une véritable question de droit public? Si on ne le faisait, le gouvernement avait déserté les devoirs qui lui étaient tracés, les indignations et les attaques n'auraient jamais tari. (C'est vrai! Très bien!)

Cependant dans cette grande entreprise, il y avait un péril, et je n'hésite pas à le signaler.

Affranchir l'Italie, c'était s'exposer peut-être à compromettre de grands intérêts catholiques. A cet égard, la pensée du gouvernement a toujours été de chercher une loyale conciliation. C'est ce que nous voulions, quand nous combattions à Magenta et à Solferino. Y avons-nous réussi? Je ne veux pas examiner toutes les péripéties de ce long drame, je ne veux pas rechercher à quel point notre blâme peut s'attacher à certains actes, à telles ou telles annexions; je veux seulement étudier la situation actuelle, et je dis que je considère la protection du pouvoir temporel à Rome comme désormais assurée. (Vive approbation); j'en trouve la première garantie dans l'Italie elle-même. Il y avait en Italie deux questions ardentes, qu'agitaient les passions révolutionnaires: Venise et Rome.

La question de Venise était une question sérieuse en vérité; l'Italie avait à sa frontière une grande puissance, des forteresses hérissées de canons et de soldats, menaçant sans cesse sa frontière ouverte, et pouvant à chaque instant servir de base à l'invasion de la Péninsule entière. L'Italie, dans de telles conditions, n'avait qu'une existence vassale et précaire. En même temps, la Vénétie lui tendait les bras, demandant son affranchissement; et l'Italie avait raison de le désirer, car elle ne pouvait être complètement indépendante que le jour où Venise lui serait réunie. (C'est vrai! très bien!)

Quant à la question de Rome, ce n'est à nos yeux qu'une question factice pour l'Italie, les passions révolutionnaires avaient bien pu s'en emparer mais elles n'avaient pu lui donner la base solide et sincère qui lui manque (Adhésion). Pour l'indépendance, pour la force, pour l'unité de l'Italie, en effet, que signifie cette enclave de 700,000 habitants abritant dans un modeste patrimoine la grandeur séculaire du catholicisme? Y a-t-il là un quadrilatère de forteresses menaçant incessamment l'Italie? Non, il n'y a qu'un pontife inoffensif représentant les grands intérêts des consciences, et entrant chaque jour dans les voies de l'apaisement et de la conciliation. (Vive approbation.)

Et l'Italie irait engager son existence, son autonomie, sa grandeur pour satisfaire des inspirations passionnées, révolutionnaires! Elle irait s'emparer des derniers débris des possessions romaines! Ce serait à la fois une folie et un danger.

Rome a donc pour première garantie, je n'hésite pas à le répéter, l'Italie elle même, son loyal et sincère intérêt.

Rome a d'autres garanties encore: elle a le sentiment de l'Europe et la signature de la France au bas de la convention du 15 septembre. (Très bien! très bien!)

Et maintenant, la signature de l'Italie ainsi constituée, respectant ce qu'elle doit respecter, n'envahissant pas ce qu'elle a promis de ne pas envahir, cette situation et cette unité sont-elles un péril pour la France?

Après Solferino, il est vrai, nous avons eu la pensée qu'une organisation fédérative pouvait être plus appropriée à l'histoire de l'Italie, à ses traditions, à ses besoins; qu'après les longues divisions de ses républiques rivales qui avaient mis en présence des cités comme Naples, Florence, Turin, Palerme, il serait difficile de faire de l'Italie un Etat unitaire et autonome. Les Italiens ont pensé autrement; ils ont cru que l'indépendance de leur pays dépendait de son unité, que cette unité était une condition de sa force.

Fallait-il nous élever contre ces désirs et ces tendances, nous tourner contre les Italiens et, parce qu'ils ne voulaient pas adopter la fédération, leur dire: Vous ne serez pas libres?

Nous avons donné un conseil à l'Italie; elle n'a pas voulu le suivre. Elle a voulu être une. Qu'il en soit donc ainsi! je n'y vois pas un danger pour la France.

Savez-vous où serait le danger? Il serait dans des réactions imprudentes, dans des révolutions passionnées. Oui, il y a deux écueils: la réaction et la révolution.

La seule voie que l'Italie ait à suivre, je le répète, c'est celle de la concorde et de la conciliation. Elle doit travailler à rendre communs ses intérêts encore divergents; après avoir apaisé les questions religieuses, elle doit s'occuper des questions commerciales et économiques, puis concilier les intérêts politiques de Rome et de l'Italie. Voilà le but qu'elle doit poursuivre (Très bien! très bien!)

Des paroles sévères ont été prononcées par l'honorable M. Thiers. Il a dit: "l'Italie n'a pas de budget, elle n'a pas de finances, elle est incapable de constituer un grand Etat."

Ces paroles, je ne les regrette pas. Il est bon de dire à l'Italie: Prenez garde à vos finances, prenez garde aux passions révolutionnaires qui s'agitent dans votre sein.

Il est bon qu'elle sache que les paroles comme celles qu'un général prononçait récemment en Vénétie peuvent embraser l'horizon, au détriment de l'Italie elle-même. (Très bien! très bien!)

Oui, il est bon de dire à l'Italie qu'elle a été ingrate et imprudente quand, dans un accès d'orgueil blessé, elle a dressé je ne sais quelle objection contre la France qui lui a offert les clefs de la Vénétie.

Il est bon qu'elle entende ce langage. Ces conseils sont comme le flambeau qui lui trace sa route et l'aide à éviter les écueils.

En concentrant ses forces, en se renfermant dans sa vie intérieure, en pansant ses blessures, en établissant un bon système de finances, en se montrant loyale, reconnaissante, elle grandira, elle deviendra un Etat puissant et ami de la France.

Au nom du gouvernement, je déclare ne regretter rien de ce qui s'est fait en Italie.

Abordons l'Allemagne. (Mouvement d'attention.) Et d'abord les reproches qu'on a adressés au gouvernement sur sa conduite dans le conflit danois sont-ils fondés?

La question a été souvent discutée à cette tribune. La Chambre en possède tous les éléments.

Le traité du 8 mai 1852 avait reconnu l'intégrité de la monarchie danoise comme intérêt européen. Il avait accédé à l'avènement du prince Glücksbourg sur le trône de Danemark.

Trois ans après, la loi d'hérédité dont le roi Frédéric VII avait voulu assurer les conséquences et les anomalies, allait recevoir son application.

Frédéric VII mourut, laissant une constitution qui détruisait l'autonomie des duchés.

Que s'est-il passé? L'Allemagne, la Prusse, l'Autriche, l'une ambitieuse, si vous voulez, l'autre aveugle, réunirent leurs forces dans un effort simultané. La Confédération occupa le Holstein; la Prusse et l'Autriche pénétrèrent dans le Schleswig et jusque dans le Jutland méridional.

Et nous aurions pu arrêter ce mouvement armé de l'Allemagne! La France aurait pu s'interposer et dire: Respectez l'intégrité des duchés! J'en appelle à l'honorable M. Thiers, à son discours de l'année dernière où il s'écriait: «J'étais en Allemagne à cette époque; le mouvement était irrésistible; il y avait là comme un orage épouvantable qui a éclaté sur les duchés de l'Elbe.»

M. Thiers.—Quand j'ai parlé de la possibilité et de la certitude d'arrêter le conflit, ce n'était pas au moment où l'Allemagne était en armes. C'était au moment de la conférence, où il n'y avait pas de question militaire, mais seulement un vote à émettre.

M. le ministre.—Je vais venir à la conférence. Il y avait alors deux partis possibles: la guerre ou la diplomatie. Le mot de guerre n'a jamais été prononcé. Personne n'aurait voulu affronter toutes les forces de l'Allemagne dans l'intérêt des duchés.

Je me trompe. Le mot d'intervention a été prononcé. Oui, au moment où l'Angleterre, agitée, émue, envoyait des notes les plus ardentes à la Diète, et réclamait avec vivacité auprès de la Prusse, de l'Autriche, elle s'est retournée vers la France et lui a dit: Ne croyez-vous pas le moment venu d'envoyer nos flottes dans la Baltique?

Nous avons répondu: La guerre n'est pas dans la Baltique. Si vous voulez protéger les duchés abordons le continent. Etes-vous prêts?

L'Angleterre s'est tue. Elle a compris les difficultés de la situation. Elle a compris que les conditions de cette intervention étaient telles qu'il y avait imprudence à la tenter.

En janvier 1864, avons-nous, comme l'assure M. Thiers, abandonné le traité du 8 mai 1852? L'avons-nous déserté?

J'ai entre les mains cinq dépêches du mois de décembre 1863, de janvier, février, mars et mai 1864, où nous disons: Notre loi, c'est le traité de 1852.

Constamment, dans toute la première phase du débat, nous avons soutenu le traité, affirmé qu'il était la loi nécessaire; nous l'avons invoqué vis-à-vis de l'Autriche, de la Prusse et de l'Allemagne. Un moment est venu....

M. Thiers.—Nous y voilà. (Bruit.)

M. le ministre.—Oui, nous y voilà, et j'espère démontrer que l'erreur de l'honorable M. Thiers a été complète.

La guerre continuait dans les duchés. L'armée danoise, quoique pleine de vaillance, ne pouvait pas résister aux forces de la Prusse et de l'Autriche. La victoire était facile. La ligne d'Alsen était franchie, le Jutland méridional envahi.

Alors, l'Angleterre propose une conférence à Londres, nous l'acceptâmes. Toutes les puissances s'y rendirent par représentants.

Quel a été le débat? Au moment où les deux nations victorieuses se querellaient sur la question de l'annexion, est-il vrai, comme l'affirme M. Thiers, que nous ayons immédiatement abandonné le traité de 1852, comme un texte impuissant, que nous nous soyons séparés de l'Angleterre pour arriver à la question de délimitation ou au vote par les populations?

La conférence a tenu treize séances. Les quatre premières ont été employées à la discussion de l'armistice, car il n'était pas signé quand la conférence s'est réunie.

La cinquième est la seule dans laquelle on ait discuté le traité de 1852. L'Angleterre, par l'organe de lord John Russell, a soutenu qu'il devait être exécuté. La Russie et la France l'ont appuyée.

Est-ce qu'alors l'Autriche, moins aveugle, ou prévoyant l'ambition prussienne, a accepté que le traité de 1852 devînt la loi commune.

Est-ce que la Diète, qui jouait alors un rôle si périlleux, déclarait par la voix, alors altière de M. de Beust, que le traité avait quelque valeur.

Non; toutes trois, la Prusse, l'Autriche et la Confédération, ont dit: Le traité de 1852 a eu des vices dirimants. Il a été signé, il est vrai, par la France, l'Angleterre et la Russie, mais n'a jamais eu le consentement de l'Allemagne. Or, le duché de Holstein fait partie de la Confédération germanique. De plus, il n'a jamais eu le consentement des Etats des duchés, qui ont une existence autonome et un Parlement, et jamais une loi d'Etat n'a changé les conditions héréditaires de leur existence.

Voilà le langage qui était tenu au nom de l'Allemagne.

Lord John Russell a insisté sous la forme vive de regrets [sourires]; il a dit: il est déplorable que le traité de 1852 soit lacéré par la guerre. Et, à la séance suivante, qu'a-t-on discuté? une question de délimitation. Sur l'initiative de qui? Sur l'initiative de l'Angleterre. C'est lord Russell qui, après avoir prononcé, dans la cinquième séance, l'oraison funèbre du traité de 1852 — traité qui n'était pas seulement entamé par les armes, car la guerre, depuis trois mois, ravageait les duchés. La conquête presque totale du Holstein, du Schleswig et du Jutland était un fait accompli, — c'est lord Russell qui a proposé cette question de délimitation, discutée ensuite pendant quatre séances.

On délibéra tantôt sur telle limite, tantôt sur telle autre. Le Danemark a résisté. La Prusse s'est montrée exigeante. L'Angleterre a fait des efforts inouïs et en pure perte. A ce moment, nous avons déclaré, au nom de la France, qu'il y avait un moyen d'arrêter l'effusion du sang, que ce moyen consistait à demander aux populations à qui elles voulaient appartenir. Et croyez-vous que ce remède, quoique extrême, n'eût pas eu son utilité, s'il eût été possible de le faire accepter par les belligérants? Il n'y en avait pas d'autre en ce moment.

Le traité de 1852 était devenu inapplicable. Il était détruit par la guerre qui durait depuis trois mois, et la Diète allemande n'en voulait pas accepter les conséquences.

Il fallait donc avoir recours à une transaction et auparavant de la délimitation, puis du vote des populations. Ces tentatives ont échoué. N'en imputez pas la responsabilité à la France, mais à l'Allemagne, à la Prusse et à l'Autriche. (Très bien! très bien!) Au reste, messieurs, à mes yeux, le conflit danois n'a été qu'un incident, qu'une préface dans le grand conflit allemand. La question danoise n'aurait pas été soulevée, que la dualité allemande et ses rivalités n'en auraient pas moins envenimé les rapports de l'Autriche et de la Prusse. La lutte n'en aurait pas moins éclaté, et nous aurions à nous expliquer aujourd'hui, tout comme nous le faisons, sur les conséquences de la position de l'Allemagne vis à vis de la France. (Nouvelle approbation.)

Quelle a été la conduite de la France dans la question allemande? Là encore, dans un langage modéré, mais habile, l'honorable M. Thiers nous a imputé l'entière responsabilité de la guerre qui a eu lieu entre la Prusse, l'Italie et l'Autriche.

Quelle est la raison qu'il en donne?

Vous pouviez, dit-il, empêcher le traité qui a été conclu entre l'Italie et la Prusse. Vous avez créé l'Italie, vous l'avez soutenue de votre sang, de vos trésors; vous pouviez lui dire résolûment: Je ne veux pas que vous troubliez l'Europe, je ne veux pas que vous cherchiez à conquérir la Vénétie. Je vous impose ma volonté.

M. Thiers ajoute: Il fallait faire cette déclaration à la Prusse: «Nous ne voulons pas que vous fassiez la guerre à l'Autriche.» Si vous aviez tenu ce langage, en admettant même que la Prusse n'eût pas écouté, il suffisait que l'Italie déférât à ces injonctions; vous auriez évité la défaite autrichienne, car l'Autriche aurait pu opposer à la Prusse la totalité de ses forces militaires, et la bataille de Sadowa, vous le savez, semblait gagnée jusqu'à deux heures par l'Autriche, à laquelle il n'a manqué sur son aile droite que les 50,000 hommes engagés dans la plaine de Custozza. Et alors le sort de la bataille aurait été différent, et l'Autriche victorieuse.

Voilà l'objection. Dans ses conséquences, je le reconnais, elle est une vérité. Oui, si l'Italie ne s'était pas alliée à la Prusse, si l'Autriche avait eu en face d'elle la Prusse seule, si le duel avait été à deux au lieu d'être à trois, il est possible que Sadowa n'eût pas été pour l'Autriche un désastre. Peut-être même la guerre ne serait pas née. La Prusse n'aurait pas osé affronter seule le colosse de l'empire autrichien.

Je le reconnais; mais, est-ce que je le reconnais pour la première fois? Est-ce que nous n'avons pas tout fait pour conjurer ce conflit, pour que la paix du monde ne fût pas troublée?

Dès le jour où la convention de Gastein, qui n'avait établi qu'un calme temporaire, eut perdu son efficacité, toute l'Europe se concerta pour solliciter l'Autriche et la Prusse de ne pas recourir aux armes.

La France d'abord, l'Angleterre ensuite,—elle a pu plus tard se réjouir de ce qui s'est passé en Allemagne, mais dans ce moment elle travaillait résolument pour la paix,—la France, l'Angleterre, la Russie, ont réuni leurs efforts. Les souverains eux-mêmes ont poursuivi le même but. Personnellement, la reine d'Angleterre a adressé des lettres instantes au roi de Prusse, à l'empereur d'Autriche.

Tous ces efforts ont échoué. Nous en avons alors fait un qui semblait devoir réussir. Oui, si la Vénétie n'avait pas été en cause, elle n'aurait excité ni les ardeurs de l'Italie, ni les résistances de l'Autriche, et la guerre aurait pu être conjurée.

Mais quoi! nous aurions pu nous adresser impérieusement à l'Italie! à l'Italie poussée par son patriotisme et par son intérêt, et lui dire: "N'avancez pas, je vous le défends!" Elle ne nous eût pas écoutés. Elle n'était pas maîtresse d'elle-même.

Placée en face d'une nécessité politique qui était pour elle une condition d'existence, l'Italie voyait une occasion unique, impossible à retrouver peut-être dans un siècle, de se compléter, de renverser les canons dirigés contre elle, d'appeler à elle cette sœur éplorée qui lui tendait les bras, en tournant vers elle ses yeux taris de larmes! Et vous croyez qu'elle se serait arrêtée! Notre tentative eût été impuissante. (Assentiment.) Nous avons agi autrement.

Nous avons dit à l'Autriche, d'accord avec l'Angleterre, et en employant les ménagements les plus courtois: Evitez le péril. La Vénétie n'est pas une force pour vous. Elle divise vos armées; elle affaiblit votre puissance en vous créant un ennemi de plus. Pourquoi ne pas vous retourner vers la Prusse votre rivale, et lui dire: Je ne vous ferai pas de concessions? Et pourquoi ne pas dire à l'Italie: J'abandonne la Vénétie?

Voilà le langage que, de concert avec l'Angleterre, nous avons tenu à l'Autriche.

Il y a eu un moment où l'on nous a dit que l'honneur du jeune souverain d'Autriche lui défendait de faire la concession que nous lui demandions.

Alors nous avons proposé ce congrès sur lequel l'honorable M. Thiers a gardé un silence prudent; nous avions l'espoir que l'Autriche céderait. Céder à toute l'Europe, ce n'était pas un acte de faiblesse, c'était une transaction honorable consentie dans l'intérêt de tous.

Je comprends très bien que l'Autriche ait résisté à ces conseils. Je ne le lui reproche pas. Il faut des énergies héroïques et des volontés surhumaines dans des crises semblables. Elle n'a pas voulu faire le sacrifice que nous souhaitions, et qu'elle regardait alors comme humiliant pour elle.

Voilà notre conduite. Voilà comment nous avons procédé. Nous n'avons pas adressé d'injonction menaçante à l'Italie, à la Prusse, comme on nous le conseille. Nous avons agi autrement, nous avons fait appel à la sagesse de l'Autriche, qui, n'étant pas en proie à l'exaltation patriotique de l'Italie, pouvait nous écouter.

Maintenant, la guerre éclate: le sort de la bataille a décidé! Je n'hésite pas à le dire: la journée du 4 juillet a été pesante pour les hommes qui dirigeaient les affaires de ce pays. Pour les militaires comme pour l'opinion publique, la Prusse devait payer chèrement son audacieuse tentative, on regardait un échec pour elle comme inévitable. Devant son succès, devant cet événement imprévu, nous avons eu des angoisses patriotiques. Ah! ceux qui, en dehors du gouvernement, au milieu des joies de la famille, de leurs plaisirs et de leurs affaires, émettent sur les affaires publiques des opinions éphémères et jugent avec une légèreté sans bonne conscience les situations les plus graves, ceux-là ont pu parler de ces événements avec l'insouciance de l'irresponsabilité, mais dans le sein du gouvernement, je le répète, il y a eu des angoisses patriotiques. (Sensation.—Très bien! très bien!)

Les résolutions que nous allions prendre pouvaient marquer l'avenir pour des siècles, et nous n'avions que des minutes pour les délibérer. Nous n'avons pas cru devoir nous confiner dans une inertie boudeuse, nous n'avons pas cru davantage devoir recourir aux menaces ni à la guerre; nous avons cherché à conserver la paix, ou du moins à la faire renaître le plus tôt possible. Nous avons accepté le rôle de médiateurs. (Très bien! très bien!)

Cette médiation a-t-elle été sans gloire? L'empereur, en acceptant ce rôle de médiateur vis à vis de la Prusse qui, arrivée aux portes de Vienne, en face d'une armée épuisée, était impatiente de continuer la lutte; vis à vis de l'Italie, impatiente de son côté de venger la défaite de Custozza, n'a-t-il pas accompli une tâche dont les difficultés étaient grandes, et dont la gloire sérieuse sera appréciée par la postérité? (Très bien! très bien!)

Nous sommes parvenus par cette médiation à maintenir l'intégrité de l'empire d'Autriche dont deux provinces étaient déjà occupées, et dont la capitale allait être menacée. Nous avons obtenu la cession de la Vénétie, et réalisé ainsi le programme de 1859, c'est-à-dire l'Italie libre des Alpes à l'Adriatique. Notre sollicitude s'est étendue sur tous. Nous avons arrêté le vainqueur quand il allait prendre à la Bavière 200,000 âmes de population, nous avons obtenu des transactions plus douces pour la Saxe, le Wurtemberg et les autres Etats. (Très bien! très bien!)

En vingt jours, alors que la guerre semblait devoir troubler pour longtemps le repos de l'Europe, la paix est rétablie, les armées rentraient dans leurs foyers, le sang ne coulait plus, la civilisation reprenait son empire un instant menacé. (Très bien! très bien!)

Où donc est la responsabilité? Ah! il n'y a plus une seule faute à commettre, avez-vous dit? Ce mot-là serait peut-être bien habile et bien dangereux, s'il n'avait contre lui la vérité. Non, il n'y a pas eu une seule faute commise par la France. (Vive approbation.—Mouvement.)

M. Jules Favre.—Je demande la parole.

M. le ministre—Dégageons du débat les doctrines qui ont été introduites et que M. Thiers a discutées avec tant de dédain et tant de sarcasmes. Quoi! a-t-il dit, vous vous laissez entraîner par cette théorie des nationalités: mais, avec ce principe, vous allez faire comparaître tous les Etats à la barre de l'Europe!

La nation suisse se compose de trois races: la race allemande, la race française et la race italienne. Allez-vous détruire ce faisceau? Allez-vous préférer l'établissement d'un empire chrétien à Constantinople au maintien de l'empire turc? Mais c'est le chaos que vous allez faire, et quand vous aurez détruit tous les petits Etats, il n'en restera plus que trois: la Russie, avec 120 millions d'habitants, la Prusse, avec 60 millions et la France avec 40 millions; c'est-à-dire au troisième rang!

M. Thiers a ajouté: D'ailleurs vous êtes des plagiaires.

C'est il y a mille ans qu'il fallait soulever cette question, le lendemain du jour où l'Orient et l'Occident se trouvaient dans les plaines de Poitiers. C'est alors qu'était possible ce triage des races et l'application de ces utopies.

Mais qui donc a tenu ce singulier langage? qui donc a proposé cette révision des Etats? qu'avons-nous dit? Mais exactement ce qu'a dit M. Thiers, dans la magnifique préface historique qui a précédé son éloquent discours.

M. Thiers, parlant de la formation des nations, a dit: «Les individus qui vivent quelques années, et les nations, qui vivent quelques siècles, sont placés par Dieu dans les mêmes conditions. Elles naissent, elles vivent, elles grandissent, elles arrivent à leur apogée, elles déclinent et elles meurent.»

Est-ce donc là autre chose que le développement des nationalités? Autrefois, aux temps féodaux et jusqu'au dix-huitième siècle, c'est par en haut que se formaient les nations; les mariages, les alliances étaient les moyens de cette organisation.

C'est ainsi que se sont constituées les nations française, anglaise et espagnole. Et aujourd'hui, parce que les peuples ont des droits nouveaux, parce qu'ils ont une action personnelle et directe sur leurs destinées, faut-il en conclure que tous les liens anciens sont brisés, que la communauté de tradition, d'intérêts, de mœurs n'aurait plus aucune autorité, que les nations déjà constituées ne pourraient plus durer inviolables? Cela n'est pas admissible.

Il ne faut pas que, sous prétexte de nationalité, on inquiète tous les Etats; il ne faut pas qu'on puisse dire à cette nation helvétique, parce qu'elle est peu nombreuse, mais grande par le courage: Nous voulons vous détruire; il ne faut pas qu'on s'épuise dans les combinaisons arbitraires, insensées, suivant lesquelles la nationalité ne serait plus qu'une question de langage et d'accent. Non, nous ne rêvons pas de pareilles combinaisons; nous étudions l'histoire, nous constatons les cohésions naturelles, les unités légitimes, comme nous l'avons fait pour l'Italie, nous n'allons pas plus loin. (Très bien! très bien!)

Nous avons dit encore, en jetant les yeux sur un avenir lointain, qu'aucun de nous ne sera sans doute appelé à voir: La Russie verra ses territoires se peupler davantage; l'Amérique comblera la distance de 3,000 lieues de mer qui la sépare de nous,—la mer, en effet, vous l'avez dit, rapproche les nations, elle ne les éloigne pas,—l'une et l'autre voudront jouer un rôle dominateur, et alors il faudra trouver un contrepoids dans l'union des peuples de l'Occident.

Et parce que nous avons émis une prévision de ce genre, vous venez la dénaturer et la présenter comme un système téméraire ou une brillante utopie, suivant l'expression de l'honorable M. Garnier-Pagès.

Non, nous interrogeons le mouvement des peuples; et, quand nous reconnaissons qu'une nation est arrivée graduellement à l'unité, nous respectons ses tendances, et nous ne pensons pas devoir nous heurter contre elle; nous lui laissons sa place dans le conseil des nations, et nous nous entendons avec elle pour le maintien de l'équilibre de l'Europe et du monde. (Très bien! très bien!)

Voilà la doctrine qui a présidé à la formation de l'unité italienne.

On a dit que c'était l'unité italienne qui avait enfanté l'unité allemande; mais il suffit de se reporter à l'histoire pour se convaincre que, bien avant M. de Bismark, la question était posée. *(La suite à demain.)*

OUVERTURE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

Paris, 1er avril.

La grande Exposition universelle de Paris a été officiellement ouverte ce matin.

Le jour a été fêté par toute la population de la ville. La matinée a été nuageuse, mais le ciel s'est éclairci de bonne heure, et vers 10 heures le temps était magnifique, tel qu'on en voit en mai à New York. L'état de l'atmosphère peut être comparé à celui du bâtiment de l'Exposition, qui est encore dans une grande confusion, mais qui, quand il sera terminé, sera une des merveilles du monde.

Vu à distance, l'édifice ressemble à un gazomètre gigantesque pavoisé de drapeaux; mais quand on y est entré, on reconnaît qu'il est sous tous les rapports approprié à sa destination.

A onze heures, les portes ont été ouvertes, et, au moment de l'arrivée de l'empereur, il y avait 5,000 personnes à l'intérieur. Au dehors, le long des rives de la Seine, et sur les collines et les routes autour de Paris, cent mille personnes au moins étaient réunies.

Huit mille *policemen* étaient de service, et l'ordre a été parfait. Toutes les voitures de Paris étaient employées à visiter l'Exposition, aller et retour.

Le terrain autour du monument est dans un lamentable état de confusion. Les charrettes et les ouvriers travaillaient à déblayer les décombres quand l'empereur est arrivé. Des monceaux de débris et de paille, des caisses d'emballage, des matériaux de toute sorte gisaient çà et là, ou étaient provisoirement jetés en tas dans les bâtiments inachevés.

La même scène se passait dans le bâtiment. Il n'y avait pas un dixième des marchandises exposées ou arrangées; mais le département français était, naturellement, dans le meilleur ordre. Venait ensuite la section russe, puis la section anglaise.

Le département américain est un des plus incomplets, et les commissaires, les exposants, et les Américains en général sont mécontents du commissaire Beckwith, qui paraît complètement insuffisant. Les seuls établissements en activité sont les restaurants, mais en cela même les Américains sont en retard.

Les seules marchandises qui aient été endommagées dans le voyage sont les américaines.

A une heure les invités se sont réunis dans la galerie des Beaux-Arts, où les Américains font bonne figure; beaucoup de bons tableaux sont exposés, et bien placés; mais la collection anglaise est beaucoup plus considérable. Mais quand la compagnie a été réunie, la supériorité des dames américaines a été reconnue. Elles ont été les *belles* du jour.

Une brillante société étincelante de diamants et de décorations occupait le milieu de la salle pour saluer l'empereur et l'impératrice, qui sont arrivés exactement à deux heures.

La foule du dehors était bien disposée, mais peu démonstrative envers eux. Il n'y a pas eu d'acclamations. Ils sont arrivés en voiture par une longue avenue couverte de velours vert et or, décorée de drapeaux, et bordée de soldats. Ils sont descendus à un magnifique pavillon construit spécialement pour l'empereur.

L'empereur a immédiatement reparu, donnant le bras à l'impératrice, et s'est dirigé à pied vers la porte principale. Pendant l'entrée, des corps de musique jouaient des airs nationaux.

Les acclamations devinrent bruyantes, les Américains et les Anglais poussaient des hourrahs chaleureux, et les Turcs, les Japonais, les Italiens, les Prussiens, les Allemands et les Français se joignaient à eux chacun dans le style particulier à leurs pays respectifs.

L'empereur et l'impératrice ont salué la foule à plusieurs reprises en montant sur la plate-forme qui règne autour de la galerie des machines.

L'empereur portait un simple costume de soirée, avec les insignes de la Légion d'honneur, et s'appuyait sur une forte canne. Il était souriant mais pâle et paraissait fatigué.

L'impératrice était vêtue de soie noire, et paraissait en bonne santé.

Le prince impérial et le prince Napoléon n'étaient pas présents.

La princesse Clotilde portait une robe de velours brun semé d'or.

Une réunion distinguée de sénateurs et de ministres escortait l'empereur.

Le prince de Leuchtenberg représentait la Russie.

Les membres du corps diplomatique, en uniforme, avaient des sièges réservés, mais ils étaient complètement cachés et hors de vue.

Précédées par les chambellans, Leurs Majestés ont fait tout le tour de la galerie, longue de près d'un mille.

Les différentes commissions nationales se tenaient sur une plate-forme au-dessus des sections attribuées à leur pays.

Les Turcs, les Japonais, les Russes, les Marocains, les Tunisiens et les Persans portaient leurs costumes nationaux.

L'empereur a dit quelques mots à chaque commission; mais, au département américain, il s'est arrêté avec l'impératrice, et a salué la foule, qui l'acclamait cordialement.

Une demi-heure a été employée à cette tournée. Puis le cortège est descendu et a passé dans la galerie des Beaux-Arts et dans quelques autres. Enfin à trois heures il est retourné au palais.

L'exposition ne sera pas prête avant le mois de mai. La moitié de l'espace est consacrée à la France, et cette partie même n'est pas complète.

Les Anglais sont très forts en machines et battent les Américains sur cet article. L'Angleterre étant près de Paris, c'est là une raison dont il faut tenir compte.

Il y a bien beaucoup moins d'étrangers qu'on ne s'y attendait. Le nombre des Américains n'est pas beaucoup plus grand qu'à l'ordinaire dans cette saison.

Les prix sont montés effroyablement. Les hôtels augmentent de cinquante pour cent, après cette semaine. Il est inutile de venir pour voir l'Exposition avant mai.

CHRONIQUE LOCALE.

COUPS DE POIGNARD. — Armand McNeil (c) a reçu six coups de poignard qui, dit-on, lui ont été portés par un nommé Alex. Patrice (c), au coin de la rue Solidelle, 3me District, dimanche matin vers 6 heures. On croit que cette tragédie a été causée par une femme d'une couleur différente qui prodiguait ses faveurs à ces deux hommes depuis deux années. Patrice s'est enfui dans les bois, où il est traqué par les hommes du Lieut. de police Jacob. Le blessé est chez lui, dans une position critique, et l'on ne croit pas qu'il se rétablisse. La femme, cause de cette affaire, a été arrêtée.

FEU. — Le feu s'est déclaré dimanche, vers 5 heures, dans le "texas" du steamer Justice, amarré au pied de la rue Conti. Le texas a été détruit et la chambre considérablement endommagée par le feu et l'eau. La plus grande partie de l'ameublement a été sauvée, mais avec des avaries. Le bateau venait de sortir des Dry Docks et n'avait pas de cargaison à bord. Le feu a été accidentel.

Vers 6 heures et demie le feu a pris dans le compartiment de la machine des Waterworks de la ville, mais a été éteint avant d'avoir causé aucun dommage sérieux.

MEURTRE.—Randal Barns a été arrêté dimanche soir, sous le soupçon d'avoir tué sa femme, qui avait été vue en bonne santé quelques instants auparavant, rue Palmyre, entre Prieur et Johnson. Une fille de la défunte, enfant de 9 ans, avait dit à l'officier Hughes, que son père avait étranglé sa mère et l'avait jetée sur le plancher.

Il paraît que le mari et la femme se soûlaient souvent, et que le premier était complètement pris de boisson lorsqu'il a fait ce coup, car, quelques moments après, il a dit qu'il avait depuis longtemps l'intention de tuer sa femme et entrant dans la cellule du corps de garde il est tombé à terre et s'est mis à ronfler immédiatement.

Après quelques témoins entendus, le jury du Coroner n'a pu s'accorder pour rendre le verdict.

INFANTICIDE SUPPOSÉ.—Le corps d'un enfant blanc mâle a été trouvé dans un sac suspendu au wharf de Gretna et flottant sur le fleuve. Le sac ressemblait à un de ces sacs avec lesquels on prend des chevrettes. On a trouvé au fond une pierre, mais un accident, sans doute, avait fait accrocher le sac au wharf.

FIGUES.—Nous regrettons d'apprendre que le froid a détruit toute la première récolte des figuiers dans les jardins de cette ville. On n'aura donc pas le plaisir de manger des figues aussitôt que de coutume.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Le Grand Jury a trouvé des matières à accusation contre William Griffin, un des deux jeunes garçons, du Texas, accusés du meurtre d'Isaac Mathif, (c) le 7 mars, à Alger. L'autre prévenu, Henry White, a été déchargé.

Le jury a trouvé aussi matière à accusation contre Geo. Zimmer, le jardinier du 3me District, qui a tué le nègre Tedesse pendant qu'il volait des légumes dans son jardin.

Aussi contre James Rafell, pour tentative de viol sur la personne de Laura White, enfant de couleur, âgée de 7 ans, le 25 février dernier.

Aussi contre Mitchell Catcher, (c) du gang de cavalerie de couleur pour le meurtre de Lizzie Anderson (c) le 2 décembre dernier, dans une maison mal famée rue du Bassin.

Monroe a été jugé et trouvé coupable de vol. Patrick Brennan a été jugé pour le meurtre de sa femme, meurtre commis le 26 novembre dernier, rue Roman, entre Toulouse et St-Louis, et a été acquitté pour raison de folie.

ACCIDENT SUR LE LAC.—Le capitaine Louis C. Johnson, du Schooner *Swamp Fox*, a donné avis au chef de police que jeudi dernier, pendant qu'il se rendait au banc de coquilles à English Lookout, sur le Lac Pontchartrain, la goëlette avait chaviré dans un coup de vent, devant le Fort Pike, et qu'un homme appelé Alfred Remsel s'était noyé.

ACCIDENTELLEMENT BRULÉ.—Un nommé Mathew Murray s'est brûlé accidentellement dimanche soir, en mettant le feu à la poudre chez lui, rue Bourgogne, entre Bienville et Douane. Murray a été transporté à l'Hôpital. Il s'est fait beaucoup de mal, mais il ne court aucun danger.

MORTALITÉ DANS LA VILLE.—Les retours des divers cimetières donnent 98 enterrements pour la semaine expirée dimanche matin, 7 du courant. La petite vérole a fait quelques victimes surtout parmi les nègres.

UNE POURVOYEUSE.—Miss Kate Townsend, très connue pour tenir une maison de plaisir fashionable sur les derrières du Deuxième District, n'ayant pas obéi à la sommation de comparaître devant le recorder Ahern a été condamnée à 24 heures de prison pour mépris de Cour. La reine Catherine a été conduite, bon gré malgré, à la geôle.

ARGENT D'ETAT DÉTRUIT. — Hier à midi, $800,000 de billets d'Etat ont été brûlés et pour toujours mis hors de circulation par l'auditeur et le trésorier d'Etat. Il y en a encore pour $1,200,000 dont $600,000 environ sont dans le Trésor de la ville pour paiement de taxes. Si la Cour Suprême décide que la taxe sur les recettes brutes est constitutionnelle, ce reste de circulation de billets d'Etat sera probablement absorbé par les taxes.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Meeting d'affranchis à Augusta — Les citoyens distingués sont invités à y assister — Le procès de M. Davis — Grandes inondations dans l'Arizona — Attaque des Indiens — La question des révocations — Le procès de Surratt — Vols et meurtres en Pennsylvanie — Nouvelles d'Europe — L'inquiétude gagne tous les cercles financiers et politiques — On se méfie de la politique napoléonienne — Panique générale — Le coton toujours en baisse.

Southampton, 8—Le steamer Union a touché ici aujourd'hui.

Londres, 8 avril, 2 P. M.—Les consolidés ont baissé de un quart. Les 5.20 ont haussé de 1½ depuis l'ouverture.

Liverpool, 8, 2 P. M.—Coton en baisse de 1⅛ à 1¼, middling uplands 12 1⅛ à 12 1¼.

Londres, 8, 2 P. M.—La méfiance a augmenté dans les cercles politiques et financiers, au point d'être une panique de guerre. Le gouvernement a envoyé plusieurs navires à Cadix pour appuyer les réclamations anglaises.

Queenstown, 8—Le steamer Africa a touché ici aujourd'hui.

Londres, 8 au soir — Cons. 90 au comptant; baisse générale dans les sécurités commerciales. Bons 73 3/4. Illinois 76 1/2. Erie 36 1/2.

Francfort, 8—Bons américains 76 7/8.

Liverpool, 8 au soir — Le coton a été lourd toute la journée, et a fermé avec une tendance à la baisse. Mid. Upl. 12 1/8.

Londres, 8 — L'incertitude sur l'action future de Napoléon et la crainte de le voir adopter une politique de guerre, produisent une grande méfiance dans les cercles commerciaux, et il en résulte un grand affaissement dans les affaires.

Florence, 8 avril—Le baron Ratazzi a formé un cabinet en choisissant des membres appartenant aux deux partis politiques.

Liverpool, 8—A la clôture, le blé a haussé. Le maïs est fort actif à des prix en hausse.

Augusta 8 avril—Le général Sweeney a licencié les compagnies de milice noire de cette ville.

Un grand meeting d'affranchis est convoqué pour mercredi prochain. Des citoyens de l'Etat sont invités à haranguer le meeting. Coton plat et en baisse avec peu d'offres. Les acheteurs se sont retirés. Ventes de 50 balles aujourd'hui. Prix irrégulier. Reçu 150 balles.

New York 8—Coton plus facile. Ventes d'aujourd'hui 1200 balles. Middling 27 1/2 à 28.

Baltimore 8—Coton nominal. Middling upland 27.

Washington 8—A la Cour Suprême aujourd'hui les allotements suivants ont été annoncés: 1er Circuit comprenant les Etats du Maine, New Hampshire et Massachusetts, Clifford. 2d New York, Vermont et Connecticut, Nelson; 3e Pennsylvanie, New Jersey et Delaware, Grier; 4e Maryland, Ouest Virginie et Vieille Virginie, Chase; 5e Georgie, Alabama, Floride, Mississippi, Louisiane et Texas, Hayne; 6e Ohio, Michigan et Tennessee, Swayne; 7e Indiana, Illinois et Wisconsin, Davis; 8e Minnesota, Iowa, Missouri, Kansas et Arkansas, Miller; 9e Californie et Orégon, Field

Cet allotement indique que les cours fédérales se tiendront dans les districts gouvernés par des brigadiers généraux et que le tour de M. Davis viendra bientôt, le chef-juge présidant.

Vicksburg, 8—Le Clara Dolsen et Pauline Carroll ont passé descendant le fleuve à 6 A. M. Le fleuve est stationnaire.

New York, 8—Fonds excités. 5-20, 109 1/8, 10 40, 98. 7 30, 105. Or 135 1/2.

Washington, 8—L'affaire Debard qui concerne des terres de Californie, pour une valeur de 10 à 15 millions, a été produite à la Cour Suprême aujourd'hui. Les arguments occuperont trois jours. Parmi les avocats engagés sont O'Connor, Evarts, Cushing et Black.

SÉNAT—On a objecté à la motion de s'ajourner mercredi, et la motion est remise. Le secrétaire de la guerre a été requis de donner des informations relatives aux propriétés fédérales à Harper's Ferry, en vue de les faire vendre. Après une séance exécutive le Sénat s'ajourna.

Le très Rév. évêque Spalding a reçu 1500 personnes, parmi lesquelles nombre de nègres, dans sa cathédrale catholique, ici, hier.

Cincinnati, 8 — Mess pork $23. Epaules 8 à. Côtes découvertes 12 1/4. Saindoux 12 à 13.

New-York, 8—Des dépêches de San Francisco disent que de grandes inondations dans le Territoire de l'Arizona ont fait beaucoup de mal. Les Apaches ont attaqué la mine de Mowry, tué un homme et blessé plusieurs autres; parmi ces derniers, Oscar Beckalew, neveu du sénateur Beckalew de la Pensylvanie; cinq Indiens ont été tués et beaucoup ont été blessés. Les sauvages étaient bien armés.

Washington, 8—Il y a une réserve extraordinaire dans les cercles officiels sur les révocations faites et ce à faire par les commandants de Districts. La question est regardée comme fort délicate.

L'impression générale est que la Cour Suprême ne s'occupera pas de la plainte du Mississippi.

L'enquête sur la mise en accusation est suspendue jusqu'en mai.

SÉNAT. — Ad. E. Jones a été rejeté comme maître de poste à Cincinnati. Thomas L. Crittenden a été confirmé comme brigadier-général.

Le procès de Surratt est fixé pour le terme présent. Mais en raison de la maladresse de l'acte d'accusation et de circonstances qui ne sont pas nécessairement liées au procès, sa condamnation est improbable.

De récentes nouvelles donnent à penser que la nouvelle du massacre du fort Buford est un canard.

Cinq meurtres, cinq tentatives de meurtre et 27 vols ont eu lieu récemment dans le pays des mines aux environs de Pottsville, Penn. La société des "Molley Maguirres" se fait connaître par ses vols et son amour du mal dans toute la région des mines.

Washington, 8—La Georgie, par le ministère de Charles O'Connor de New York, et du juge Black de la Pensylvanie, adressera une pétition semblable à celle du Mississippi.

Louisville, 8—Tabac actif et en hausse. Ventes: 101 boucauts pour les qualités inférieures à $3.00. Farine de choix $8.50. Marque de fantaisie $15. Saindoux en tierçons 12 1/2.

Cincinnati, 8—La rivière a baissé de 3 pouces depuis samedi. Maintenant il y a 23 pieds et 3 pouces dans le chenal.

St-Louis, 8—Tabac ferme. Coton nominal à 24 et 24 1/2. Farine languissante, par suite de la demande de plus hauts gages. Superfine $9.50 à $10.

La Havane, 3—Il a été rapporté que le steamer R. R. Cuyler a été capturé et amené à Santiago de Cuba. Trois frégates de la flotte espagnole du Pacifique sont arrivées à Santiago sous le commandement de l'amiral Nunez.

(Autres Dépêches.)

Chattanooga, 6 avril—La convention de comté unioniste conservatrice, tenue ce soir pour élire des délégués à la convention d'Etat, sans distinction de race ou de couleur, a été nombreuse et pleine d'enthousiasme; il y avait 500 hommes de couleur et 380 blancs. Les officiers blancs du meeting étaient tous d'anciens unionistes ainsi que les orateurs.

Le meeting a été harangué par Wm Fletcher, citoyen de couleur influent, qui a dit que s'il était bon pour voter il était bon aussi pour être juré et occuper une place. Il avait oui dire que les conservateurs étaient hostiles aux hommes de couleur, ce qu'il a entendu ce soir le fait réfléchir. Il va se mettre à lire, étudier et voter pour lui même. Les radicaux disent qu'ils vont emporter tous les Etats; alors ils ne pouvaient pas le manquer.

On a adopté des résolutions favorisant le retour à la Constitution, un système plus libéral d'écoles, une administration plus économique du gouvernement et faisant de l'opposition à Brownlow.

Louisville, 7 — Philip Tocuppert, démocrate indépendant, a été élu maire, hier, par une majorité de 2,800. Vote total, 9,000.

Washington, 7—La légation mexicaine a fait publier ce qui suit:

"La défaite d'Escobedo par les impérialistes est révoquée en doute par des personnes bien renseignées sur les affaires mexicaines. Maximilien a perdu l'occasion de battre Escobedo avant l'arrivée des renforts qui lui ont été envoyés par les libéraux.

Une lettre dit que le général Diaz s'est rendu maître des ouvrages avancés de Puebla et de la plus grande partie de la ville. Les impériaux en sont réduits à la grande place. Après avoir pris Puebla, Diaz sera libre de marcher sur Mexico, où il a déjà une partie de son armée en bonne position. Vous pouvez vous attendre à recevoir la nouvelle de la prise de Mexico avant celle de la défaite de Maximilien à Queretaro, qui est seulement une question de temps.

New York, 7 — Dans un meeting de l'Union des Travailleurs il a été annoncé, hier soir, que 430 des 950 ouvriers qui s'étaient mis en grève, ont obtenu la hausse de salaire demandée.

Arrivés, le Gén. Meade et le Hunteville, de la Nlle-Orléans.

Une dépêche de San Luis Potosi au Herald, par la voie de Galveston, dit que Maximilien a fait une sortie de Queretaro et qu'il a été repoussé après 4 heures de sérieux combats, les combattants ayant été renforcés de part et d'autre. Escobedo avait resserré ses lignes, laissant assez ouverte la communication avec Mexico. On levait des emprunts forcés sur toutes les villes libérales. Plusieurs Américains ont été arrêtés à Bagdad pour avoir assailli des gardes mexicaines.

Une dépêche de Washington dit que le ministre mexicain a reçu, de bonne source, avis que Santa Anna organisait une force de flibustiers pour l'invasion du Mexique.

Un parti connu comme Société d'émigration comprend nombre de notables militaires.

Washington, 7—On a recueilli pendant la semaine, sur l'Amérique russe, des faits de nature à produire sur le Sénat une impression favorable à la ratification du traité. On croit que la majorité du comité sur les affaires étrangères penche pour la mesure.

Londres, 7—Les libéraux, dans un récent meeting, ont résolu de s'opposer au bill de réforme du gouvernement, avec l'espoir de le faire échouer, ce qui forcerait le comte Derby à résigner.

San Francisco 7—Des capitalistes ont acheté les steamers Idaho, Montana, et Oregon, dans le but de faire une ligne en opposition à celle de Panama.

Un meeting enthousiaste de secours pour le Sud a eu lieu ici. Onze mille personnes ont souscrit, et des arrangements sont pris pour collecter des fonds dans les Etats du Pacifique. Les compagnies de télégraphe et de chemin de fer ont offert gratuitement leurs services.

New York, 8, 10 A. M.—Or, 133 3/4. 11 h. 134. Coton calme mais ferme. Upl. 27 1/2. Orléans 29 1/2.

12. Midi—Or 135 1/2. Coton ferme.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 8 avril.

Le mauvais temps a nui aux transactions et nous n'avons guère de variations à constater.—Il y a eu faible demande de sucre et de mélasse et un mouvement restreint dans les produits de l'Ouest; une nouvelle hausse s'est déclarée dans la farine, le maïs a acquis plus de fermeté et le porc est encore tombé.—Les ventes de coton s'élèvent à peine à 2,000 balles, à des prix irréguliers mais plus faciles. A la clôture, le marché tendait à la baisse.

La sommaire a été fort recherché et la hausse de Wall street a fait monter les cours ici. L'or a ouvert à 131 à 134 1/2—133 1/4 à New-York—mais les dépêches subséquentes l'ont poussé rapidement; il est ensuite tombé, puis est remonté et a clos ferme à 136 à 136 1/4. On n'en a pas vendu au Board de midi; au dehors, $70,000, de bonne heure, à 134 1/2, $11,000 à 135 1/4, $1,000 $5,000 et $8,000 à 135 1/2, $40,000 à 135 3/4, option du vendeur, ce mois-ci, $5,000 à 135 7/8, $5,000 et $25,000 à 136, $40,000 au même taux, et $10,000 à 136 1/4. Dans l'argent, $500 et $1,000, en demi piastres américaines, à 128 1/2 et 700 piastres mexicaines à 126 1/2.

Il s'est peu vendu de change étranger, malgré la hausse qu'ont annoncée les cours des articles de Wall street. Les offres de traites de première classe étaient assez nombreuses, mais la plupart des acheteurs les ont refusées. Les opérations n'embrassent, pour ainsi dire, que du sterling de banque; elles comprennent £1000 No 1 à 144 1/2, £2,000 et £3000 à 145, £5,000 à 145 1/2, £1,000 à 146, £20,000 de banque, en différentes traites, à 145 1/4, à 147 1/4, £11,000 à 145 3/4, £2,000 et £2000 à 146, £3,600 à 147, £5,000 au même taux, et £3,600 à 147. Dans le change sur France, une vente de 75,000 fr en commercial No 1, à 3.82 1/2. Le sterling peut être coté nominalement à 144 à 144 1/2 les traites-connaissements, 145 à 146 les Nos 1 à première classe, et 147 le change de banque, le change sur France à 3.87 1/2 à 3.85 le commercial No 1 et 3.82 1/2 à 3.80 le change de banque.

Le change américain a marqué d'animation. Les banques ont encore tiré sur New York à 5/8 de prime, taux auquel la demande a été limitée. Les offres de change commercial étaient extrêmement rares; les seules transactions annoncées sont: $10,000 et $40,000 à 3/8 de prime, $15,000 et $50,000 à 7/16 et $75,000 à 1/2. Les cours du change commercial étaient, à la clôture, de 3/8 à 1/2 de prime.

Les acheteurs d'actions se sont tenus à l'écart; ils exigent des concessions. Il ne s'est rien fait au Board; au dehors, 60 actions de la compagnie de chemins de fer de la ville, moins le dividende, à $221 50 et 100 de la banque des Mechanics and Traders à $62 75—Une vente de $5,000 en 7-30 des Etats-Unis, émission de 1864, a eu lieu à 105 7/8.

On n'a pas vendu de bons de la ville. Les consolidés sont cotés à 92 à 94 1/2, et les émissions en faveur de chemins de fer à 80 à 80 1/2, suivant les coupons. Les "sixes" de la Louisiane sont cotés à 62 1/2 à 64; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 76 à 77; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 60 à 62 1/2.

$5000 en billets de la ville, se sont vendus à 98 cents à la piastre, et $5000, en billets de l'Etat, à 84 cents. Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 56 à 58, et les billets de l'Etat à 80 à 82 cents.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Lundi soir, 7 avril 1867.

COTON—A cause de l'inclémence du temps et des nouvelles politiques d'Europe—lesquelles sont d'une nature défavorable—le marché a été calme et inactif durant toute la journée. Les assortiments offerts étaient faibles, car la plupart des facteurs forts de l'amélioration opérée dans l'or et le change—amélioration qui leur a donné à penser que les dispositions ne tarderaient pas à devenir plus favorables—ont couvert leurs échantillons, tandis que d'un autre côté, ceux que le besoin avait forcés de vendre, n'ont pu le faire sans passer par de nouvelles concessions. Somme toute, la majorité des acheteurs, s'est montrée peu portée à opérer. Partant, les transactions ont été bornées, n'ayant pu s'élever qu'à 2000 balles, prises par six courtiers, à des prix irréguliers, mais plus faciles, et à la clôture, le marché a été trop incertain pour nous permettre d'établir des cotes, conséquemment, nous les supprimons.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1866, balles		102,082
Reçu aujourd'hui	4889	
précédemment	678136	
		683025
		785107
Expédié aujourd'hui	5049	
précédemment	604711	
		610660
Stock en mains		174447

SUCRE ET MÉLASSE—Les arrivages, depuis samedi, nous ont fourni 154 boucauts de sucre et 30 barils de mélasse. La pluie a entravé le mouvement au débarcadère et il ne s'y est pas fait de ventes hormis celles de quelques barils de mélasse fermentée de la Louisiane, à 65 à 68 cts le gallon. Les offres de sucre de la Louisiane sont peu de chose et la mélasse n'est exposée ou vendue que par petits lots. La demande, qui est limitée, n'est cependant que locale. Nous cotons 12 1/2 la livre de sucre low fair, 12 7/8 cts pour le fair, 13 1/4 à 13 3/4 pour le prime. La belle mélasse est cotée à 70 à 75 c, la prime à 80 cts le gallon.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Il nous est arrivé de l'Ouest, depuis samedi, les steamers Silver Spray et Grosbeak, de Cincinnati, et la Julia, de St Louis; le Pauline Carroll de St Louis est attendu, il arrivera ce soir.

FARINE—Des nouvelles d'une hausse dans l'Ouest sont venues renforcer le marché ici. La demande est bonne, spécialement celle qui porte sur la superfine et les grades plus élevés, lesquels sont rares. Le stock total en mains est faible et est fermement tenu à des prix en hausse, et, malgré l'inclémence du temps, les ventes d'aujourd'hui ont excédé 2000 bar., dont 50, 50 et 200 sans marque, à des conditions privées 350, pour ce que vaut l'article, à $11, 150 do à $11 50, 186, sans marque, à $12, 400 de superfine, en lots à $13, 100 do pour ce que vaut l'article à $13 37 1/2, 100 do à $13 50, 100 de double extra à $14 50 et 500 de triple extra à $16 75 le baril.

SAINDOUX — L'approvisionnement de saindoux n'est que rond, la demande est active et les prix de l'article sont fermes. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 550 barillets de prime, dont 100, 150 et 300, pris par le commerce à 14 cts la livre; la marchandise en tierçons se

PORC—Le marché continue à être calme et à baisser. Pas de vente valant la peine d'être notée n'a transpiré aujourd'hui. Pas de demandes de lots ronds. Ils sont tenus à $24 le baril de mess. Ventes en détail à $24 50 le baril.

HUILE DE GRAINES—L'article est coté à $1 10 le gallon.

MAÏS—Samedi dernier, au soir, sans avis préalable, 2000 sacs de blanc recherché se sont vendus à $1 32 le boisseau. Nous signalons un marché ferme, des approvisionnements faibles et une bonne demande, mais la pluie a entravé, aujourd'hui, les opérations au débarcadère et les ventes se sont conséquemment bornées à 1200 sacs de blanc à $1 30 et 400 de blanc recherché à $1 32 le boisseau.

AVOINE—Les approvisionnements d'avoine sont d'une rondeur passable et sont fermement tenus en magasin par des spéculateurs qui demandent de l'article des prix en hausse. Le marché est ferme à 85 à 87 1/2 cts le boisseau, 500 sacs vendus à 85 c et 140 à 87 1/2 le boisseau.

SON—Le marché est stable et ferme avec une bonne demande qui est remplie à $1 90 à $1 95 les cent livres.

FOIN—Le foin est rare et la bonne qualité est en demande et peut commander $35 le tonneau et même davantage. La qualité inférieure se vend $32 à $33. Plusieurs centaines de balles ont changé de mains aux prix ci dessus.

BEURRE—200 fréquins de beurre de l'Ouest se sont vendus, samedi à l'encan, à — à 11 cts la livre. Le marché est bien approvisionné de l'article et est calme à 20 à 22 cts pour le beurre du Nord et 10 à 25 cts pour celui de l'Ouest.

RIZ—Un lot de 58 barils de riz de la Louisiane, de qualité moyenne, s'est vendu, lundi, à — à 10 1/4 cts la livre. L'article de provenance louisianaise est rare, en demande et est tenu à 9 à 11 cts la livre. Le riz de la Caroline commande 11 à 12 ct. On en attend un chargement ici. Le riz de l'Inde est rare, mais il est négligé à 8 à 9 cts la livre.

SEL—Le marché est calme et le stock modéré. Renforts faibles. L'article par cargaison, est tenu à $1 60 à $1 70 le sac de vieux sel et $1 75 à $1 80 pour le nouveau. Les lots en entrepôt $1 75 à $1 85 pour le gros, $1 80 à $1 95 pour le fin—à livrer en ville, $1 90 à $1 95 pour le gros, le fin $2 à $2 05.

DIVERS—Les pommes de terre se vendent au débarcadère $5 25 à $5 65 le baril, les pommes $7 à $8, les oignons $10 à $12, les œufs $19 à $20 le baril, les poules $5 — à $9 la douzaine, les oies $12 à $—, les dindes $20 à $—.

CHANDELLES DE STAR—Il se fait d'actives affaires par placements à 16 1/4 cents la livre pour celles de 12 onces, 17 à 17 1/4 cents pour celles de 13, 19 à 19 1/4 pour celles de 14 et 22 à 22 1/2 pour celles ayant le poids plein. Vente de 300 caisses de chandelles de 12, en trois lots, à 16 cts la livre.

WHISKY—Il ne se fait dans l'article, que des affaires en détail, à raison de $2 19 à $2 30 le gallon, et le whisky de la Louisiane $1 60 à $1 80 cts le gallon.

PEAUX—Les approvisionnements de peaux sont faibles et la demande inactive. Les peaux sèches se vendent à 15 à 18 cts et les vertes 9 1/2 à 10 cts la livre.

FARINE DE MAIS—La brute se vend à $3 — à — et la farine séchée au four $1 50 à — le baril.

PROVISIONS NAVALES—L'esprit de térébenthine est rare et commande 85 à 90 cents le gallon. La résine est calme à $5 à $5 50 le baril de No 1, $5 pour le No 2 et $1 pour le No 3.

BANDES DE FER POUR L'EMBALLAGE—Cet article se vend de 10 à 11 cts la livre.

HUILE DE CHARBON — Il se fait d'actives affaires dans le commerce par placements à 55 à 58 cts le gallon pour l'article en baril, et en canistre 69 à 71 cts.

CAFÉ—Le stock de café est faible, et la demande active à 18 à 19 cts en or pour le Rio fair à prime et 24 à 26 en monnaie courante.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 9 avril 1867.

Arrivé, hier—132 bœufs du Texas, 10 bœufs de l'Ouest 16 veaux et veaux d'un an, 36 cochons et 30 moutons.

Vendu—132 bœufs du Texas, 26 bœufs de l'Ouest, 14 veaux et veaux d'un an, 73 cochons, 20 moutons et 8 vaches à lait.

A vendre—234 bœufs du Texas, 57 bœufs de l'Ouest, 14 veaux et veaux d'un an, 315 cochons, 395 moutons et 71 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. net,	— — à — 18
do do 2me qualité, do	— 13 à — 16
Bœufs du Texas, de choix, par tête	70 — à 80 —
do do 2me qualité par tête	40 — à 50 —
do do 3me qualité, par tête	18 50 à 30 —
Cochons de l'Ouest, par liv. gr	— 9 à — 10
do du pays do	— 10 à — 11
Moutons du Texas, en lots, par tête	3 00 à 5 00
do du pays, par tête	— — à — —
do de l'Ouest, choix par tête	5 — à 8 75
Vaches à lait, de choix, par tête	— — à 100 00
do de 2e qualité, par tête	50 — à 90 00
Veaux, par tête	8 — à 15 00
Veaux d'un an, par tête	10 — à 18 00

Mariée à la cathédrale St Louis, samedi 6 avril, par le révérend Père Polomé, M. ULISSE MARINONI, de Brescia (Italie), à Mlle ANNA LAPLACE, d'Accous (Basses-Pyrénées), France.

Décédé, hier à 4 heures P. M., FRANÇOIS PASCALIS LABARRE, âgé de 38 ans. Les parents, amis et connaissances des familles Labarre, Montreuil, D Mayronne, L. A. Foucher, L. Barthe et A. Chiapella sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 5 heures précises. Le convoi partira de la demeure de M. L. Barthe, rue Esplanade, No 79, entre les rues Royale et Bourbon.

SERVICE FUNÈBRE.

Jeudi prochain, 11 avril 1867, à huit heures du matin, il sera célébré, à l'église de l'*Immaculée Conception*, rue Baronne, un service funèbre en mémoire de feu l'Hon. ROBERT J PREAUX, ex-membre de la Chambre des Représentants. MM. les membres de la Législature et des différentes Sociétés de Bienfaisance dont il faisait partie, ainsi que les amis et connaissances de sa famille sont priés de vouloir bien y assister.

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

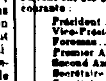

DENTISTE,

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 2ème maison après la rue du Canal, près de Lopez. Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote. 6mars—3m—PP le L

Salle de la Compagnie des Pompiers D'ORLEANS No 21.

AUX élections annuelles de cette Compagnie qui ont eu lieu le 8 du courant, les membres dont les noms suivent ont été élus officiers pour le service de l'année courante:

Président	*Wm. Higgins.
Vice-Président	*R. Villarrubia.
Foreman	*Phil. Hoffman.
Premier Assistant	Jno. Pierre.
Second Assistant	A. G. Guenan.
Secrétaire	*J. A. Molaison.
Secrétaire Financier	*J. V. Norton.
Trésorier	*A. F. Querè.

*Ré-élus. J. A. MOLAISON, Secrétaire. 9 avril—2f

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la rue St-Charles, *Au coin des rues Carondelet et Huitième.* Nlle Orléans, 8 avril 1867.

LES chemins de fer, les chars, les mulets, les propriétés foncières et les bâtisses nécessaires à cette Compagnie, au-dessus de la rue du Canal, étant aujourd'hui complets et payés, avec le cinquante pour cent de versements appelé, et à un revenu convenable d'émettre des certificats d'actions pour ce moment. Les Actionnaires sont priés de présenter leurs reçus de versements et prendre en échange des certificats. 9 avril—3f Wm. H. McLELLAN, Président.

Restaurant à vendre.

POUR CAUSE DE DEPART.

LE restaurant situé au coin des rues Ursulines et Bourgogne ayant une belle clientelle. Aussi, les installations qui sont en bon état. Pour plus amples informations s'adresser sur les lieux. 6avril—6

A louer—le magasin No 64 de la rue de la Douane.

A LOUER—le grand magasin en briques, No 64 de la Douane, près la rue de Chartres. On le livrera sous peu. S'adresser à VINCENT & Co., rue de Chartres No 16. 8 avril—2f

Maison à louer.

A louer, une jolie MAISON basse, en briques, avec mansarde, No 88, rue Bourgogne, entre celles Conti et St Louis. Elle contient un salon, une salle à manger, trois chambres à coucher, deux grands cabinets, une galerie fermée et un office. Toutes les pièces sont vastes et aérées. La cuisine est haute et se compose de cinq pièces et d'un office, hydrant, citerne, &c. S'adresser à LOUIS E. COUVERTIE, No 79, Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti. 8avril—1f

Résidence à vendre.

Un médecin désirant se retirer, offre à vendre une jolie résidence, située dans la paroisse St-Charles, rive droite du Mississipi, à trente milles de la Nouvelle-Orléans. Il conviendrait surtout à un médecin, y ayant une clientèle. C'est une excellente occasion pour un médecin qui désirerait se fixer à la campagne.—Conditions libérales. S'adresser à MM. TURNER & WAILES, encoignure Douane et Royale. 5avril—1m

Avertissement! Avertissement!

WHISKY DEXTER.

Ayant appris d'une bonne source que des individus du TEXAS, de la LOUISIANE, de l'ALABAMA et d'autres Etats font aujourd'hui le métier scandaleux de CONTREFAIRE la CÉLÈBRE MARQUE DE *WHISKY DEXTER*, nous prévenons nos amis que nous avons employé des AGENTS SPECIAUX qui sont chargés de protéger notre commerce et empêcher que le PUBLIC NE SOIT LA VICTIME DE CES DANGEREUSES IMITATIONS. Celles-ci sont faites de mauvais rhum dont l'arôme est dû à des HUILES ESSENTIELLES; ce whisky, pris en assez forte quantité, devient un POISON. Le VERITABLE article est fabriqué, comme par le passé, par des employés qui sont à notre service depuis nombre d'années. Nos amis peuvent être assurés que nous ne négligerons rien pour en conserver la QUALITÉ, la PURETÉ et pour POURSUIVRE tous les CONTREFACTEURS aussi rigoureusement que la loi nous le permettra. Une réputation qui est le fruit de quarante-cinq ans de travail et d'expérience, sera énergiquement défendue. Une étiquette sera bientôt faite pour nos barriques et quiconque l'imitera s'exposera à une DOUBLE POURSUITE.

Edmund Dexter & Sons.

Bonne Occasion!

500,000 FRANCS

DE MARCHANDISES D'ÉTÉ,

A VENDRE

EN GROS ET EN DÉTAIL,

AU PRIX

d'importation,

PAR

J. LEVOIS & CO.,

Rue du Canal, angle Bourbon.

3 avril—6f—PP

Les nouvelles salles pour la vente en gros au magasin de S. N. MOODY,

Au coin des rues Canal et Royale, (entrée rue Royale No 4)

SONT achevées et ouvertes. On y trouvera un beau stock d'Articles de printemps importés directement ou sortis de notre fabrique. LES MARCHANDS DE CHEMISES et de *LINGERIE D'HOMMES*, surtout les marchands de la campagne qui, depuis nombre d'années cherchent vainement à la Nlle-ORLEANS une Maison pour la vente en gros et se tenant strictement à cette spécialité, apprendront que cette lacune a été comblée par

S. N. MOODY,

le pionnier dans ce genre de commerce, au Sud. Et dont le but sera de se faire une clientèle de premier ordre sur le pied du comptant, à des prix qui offriront un véritable avantage aux acheteurs.

Les prix sont au dessous de ceux des maisons de crédit de New-York.

—Pour toute espèce de— CHEMISES, LINGE DE PEAU, BONNETERIE, GANTS, MOUCHOIRS, COLS DE CHEMISES, BRETELLES, CRAVATES D'ÉTÉ, &c. &c.

AGENCE, AU SUD, POUR LA VENTE de cols à doublure en drape et cols tout papier, de Lockwood.

Les prix sont garantis les mêmes qu'à la fabrique.

On sollicite une visite. Le stock de détail est comme toujours, le plus grand qu'il y ait au Sud. SIX EXCELLENTES CHEMISES POUR $9 00. 7avril—9,11,13 PP

BOIS.

FRÊNE	$9 50	la corde.
Chêne	9	do.
Frêne scié	10	do.
Frêne scié et fendu	11	do.

Bureaux: Rue du Canal, No 89, rue Derbigny, Nos 166 et 168. 8avril—1m

AVIS.

DES propositions seront reçues, jusqu'au 30 du courant, pour un [illegible] ... à livrer au Half Way House [illegible] ... Levée près la [illegible] ... Paiement comptant [illegible] ... Les propositions devront être adressées à mon chantier de bois, coin Robertson et Promenade Carondelet. 8avril—au 30 JOHN PETIT.

F. G. BARRIÈRE & Co.

135 ....RUE DU CANAL........ 135

GRAND ASSORTIMENT DE MARCHANDISES FRANÇAISES ANGLAISES ET AMÉRICAINES,

A Prix Réduits.

A partir du 8 avril, nous offrons tout notre stock de marchandises à des prix excessivement réduits, afin d'en opérer le prompt écoulement.

Vu la grande variété d'articles dont notre stock se compose, nous n'en énumérons pas les prix. Nous engageons nos amis ainsi que le public à venir nous voir ... marchandises, à venir nous voir avant d'en acheter ailleurs.

F. G. BARRIÈRE & CO. 7 avril—

Grand sacrifice de Marchandises!

PEPIN, TURCOTTE & JUSTUS

131......RUE CANAL......131

Entre Royale et Bourbon.

Nous vendrons à partir de LUNDI 8 courant, notre immense stock de MARCHANDISES SÈCHES étrangères et du pays, à grand sacrifice sans égard aux prix coûtant.

SOIERIES noires et couleur à 50 p. c. au-dessous du prix d'importation.
BARÈGE GRENADINE BRODÉE à 60 cts.
DO anglais à 25 cts.
MOZAMBIQUE qualité supérieure à 40 cts.
JACONAT français, demi-deuil, à 25 cts.
INDIENNES bon teint à 12½ cts.
COTON à Draps de grande largeur à 60 cts.
COTON RAYÉ à 13¼ cts.
DENIMS bleu à 15 cts.
COTON BLANC 7½ à 12½ cts.
500 DEMI POINTES DENTELLE à $2 50 valant $6
POINTES EN DENTELLE Lama, Chantilly, &c.
CONFECTIONS EN SOIE.
CHALES GRENADINE unie et couleur.
DO BARÈGE do do
ALPACA noir, BOMBAZINE, TANNIES, &c.
DENTELLE de Cluny.
DO guipure, do valenciennes,
TOILES à chemises imprimées et blanches de à drape
BATISTE fine, fil qualité supérieure, à 60 cts.

Nous appelons l'attention des acheteurs de gros et de détail sur les marchandises ci-dessus et sur notre STOCK en général qui sont d'un bon marché sans précédent. 7 avril—1m

Divers!! Divers!!

300 BARILS FARINE St-Luke's Mills XXXX choix, pour les familles.
50 barillets beurre de l'Ouest, choix.
1000 damejeannes de 1/2, 2 et 3 gallons.
300 paniers bouteilles à vin et à madère, 6 au gallon.
100 jeux paniers de provision, allemands 4 au jeu.
50 " boquets à linge, forme ovale 6 au jeu.
50 caisses hummel allemand, en magasin et à vendre par C. T. BUDDECKE, 7avril—3f rue de la Commune, No 60

AVIS.

Bureau de l'Auditeur, Etat de la Louisiane Nouvelle-Orléans, 6 avril 1867.

LA Législature ayant, à sa dernière session, adopté un acte qui alloue cent piastres, tous les ans, à chaque vétéran de 1814 et 1815, avis est donné que les preuves suivantes seront exigées de chacun de ceux qui réclameront le bénéfice de la loi:—

1o—Qu'il a été régulièrement enrôlé dans l'armée régulière ou volontaire des Etats-Unis;
2o—Qu'il est dans le besoin;
3o—Qu'il habite l'Etat.

Les dites preuves devront être accompagnées de l'affidavit du pétitionnaire et de celui d'au moins un témoin digne de foi. 7avril—3f H. PERALTA, Auditeur.

Eglise des RR. PP. Jésuites. (rue Baronne.)

LA bienfaisance de la Société de St-Vincent de Paul est soumise à de rudes épreuves, eu égard au nombre toujours croissant des infortunes à secourir. Les membres de la Conférence de Ste-Marie ont obtenu du Rev P. Jourdan, l'autorisation de faire une quête à l'église de l'Immaculée-Conception, vendredi 12 avril, à 6 heures et demie du soir, à la suite du sermon prononcé à l'occasion de la Fête de la Compassion de la Sainte-Vierge. L'excellent chœur de l'orgue, auquel viendront se joindre nombre d'amateurs distingués, exécutera en entier, le beau STABAT MATER de Rossini!—La bienveillance dont les membres artistes s'est encore une fois manifestée. Madame Fleury-Urban, Messieurs Jules Météyé, Fernando et Smith ont offert spontanément leur concours à l'habile maître de chapelle, M. Gustave Collignon. 7avril—3

Nouveautés de Printemps.

LA MAISON DERBES ayant complété son assortiment d'articles de Modes et de Fantaisie, offre aux acheteurs de la ville et de la campagne un choix des plus variés de CHAPEAUX, FLEURS, RUBANS, SOIERIES, DENTELLES, BRODERIES, BLONDES, TULLES, BOBINET, GARNITURES, PASSEMENTERIE, ORNEMENTS PAILLE ET JAIS, GANTS, MITAINES, PARASOLS EN-TOUT CAS, RIDEAUX Nottingham, EVENTAILS, BOUTONS, MOUCHOIRS Batiste et FOULARDS, BONNETERIE et toutes les FOURNITURES à l'usage des COUTURIÈRES et MODISTES.

Aussi un MAGNIFIQUE assortiment de PARURES POUR MARIÉES.

Le tout sera vendu A PRIX RÉDUITS. 7 avril—1m J. DERBES, Jr. 57 rue Royale.

Avis au Public.

J'AI l'honneur d'informer le public ainsi que mes amis et connaissances que m'étant retiré du magasin rue Royale 147, connu sous le nom de CAVE BORDELAISE, j'ai cédé le fonds à M. A. BIDAULT, Jr. qui reste seul chargé dudit magasin. G. J. JACQUET, Jr. Nouvelle-Orléans, le 7 avril 1867 7avril—3f

GEORGE F. BROTT, 16 ......rue Fulton...... 16 NOUVELLE-ORLEANS. CUIRS, LAINE ET MOUSSE De toute qualité, à vendre et à acheter. 6 avril—1an

Avis aux familles.

UN Français nouvellement arrivé, désirerait rencontrer dans une famille habitant la campagne ou les environs, un emploi comme professeur. L'enseignement comprendrait: Le Français, l'Espagnol, Histoire, Géographie, Mathématiques, etc. etc. Pour plus amples renseignements s'adresser rue Conti, No 78, ou par la poste 354 Lock Box office, aux initiales E. A. G. 7avril—1f

J. J. ALBERT,

IMPORTATION DIRECTE D'EUROPE ET DU NORD.

CHAPELLERIE EN GROS, 42, RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE, 42 Nlle Orléans.

Les marchands de la ville et de la campagne trouveront chez lui un grand assortiment de chapeaux de toutes sortes, feutre, paille, &c., &c., &c. 8avril—3m—PP

Grande Nouveauté de Printemps.

MARCHANDISES SÈCHES De toute espèce, à vendre à des prix réduits et aux prix d'encan, AU MAGASIN BIEN CONNU DE

L. ETERNOD,

Encoignure URSULINES et BOURBON.

Un très joli lot de BAREGE à 25 cts, valant 35.
BATISTE imprimée, extra fine, 1 yarde de large, à 50 cts.
INDIENNE française fond blanc 4/4, à 30 cts.
TOILE grise double largeur à 30 cts valant 40.
COUTIL à matelas, légèrement avarié, 4/4, à 25 cts la yarde.
COTON à Draps 10/4 blanc et écru à 65 cts.
1,000 yardes TAPIS laine 4/4 à 40 cts.
INDIENNE perse, à grands dessins, 4/4, à 37 1/2 cts.
PERCALE française haute nouveauté.
MOUCHOIRS batiste fil, ourlés, $6 la douzaine, valant $9.50
MOUCHOIRS Chéré pour hommes et dames.
Un lot de POINTES laine à $12 pièce valant $25.
ROTONDES et MARQUISES noir et blanc.
MANTELETS et [illegible] soie grenadine noire, [illegible] 2 1/4 yardes [illegible]
TULLE [illegible] 2 1/4 yardes de large pour [illegible]
[illegible] MARCHANDISES BLANCHES
NANSOOK [illegible] BRILLANTÉ—
MULL-MULLS, JACONATS, MOUSSELINE suisse [illegible] 25 mars

No 47, RUE ROYALE.

GRANDE REDUCTION DE PRIX POUR CAUSE DE DEPART.

LE soussigné partant pour l'Europe dans les premiers jours de juin prochain, offre en vente à des prix excessivement réduits son vaste stock de FAIENCE, PORCELAINE, POTERIE, CRISTAUX, VERRERIE, ARTICLES DE MÉNAGE en tous genres, ainsi qu'un très grand assortiment d'articles de fantaisie, PARFUMERIE, QUINCAILLERIE, COUTELLERIE, VANNERIE, &c., &c., une foule d'articles trop longs à énumérer.

J'appelle l'attention des marchands de la ville et des campagnes, ainsi que celle des RESTAURATEURS, des HOTELLIERS, des CAFETIERS, des PROPRIÉTAIRES de BATEAUX à vapeur et des chefs de maisons et du public en général, et les invite à venir visiter mon magasin avant d'acheter ailleurs. Toutes mes marchandises sont de premier choix et d'importation récente. J'ai décidé à les vendre à des prix tels qu'ils défient la concurrence. Mon seul magasin est au No 47, rue Royale. E. F. MIOTON.

Avis aux Marchands Détaillants. 150 paires fanaux assortis convenables pour marchands de détail, à vendre à des prix pour clore une facture, par E. F. MIOTON, 7avril—1m 47, rue Royale.

Aux Cent Mille Paletots.

20 pour cent Meilleur Marché qu'avant la Guerre.

MICHEL LION, 197—199 RUE VIEILLE-LEVÉE, [illegible]

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS POUR HOMMES ET ENFANTS

J'ai l'honneur d'appeler l'attention du public et de mes amis sur le stock [illegible] d'habillements [illegible] à vingt pour cent meilleur marché qu'avant la guerre. [illegible] Je sollicite une visite des acheteurs de la ville et de la campagne avant d'acheter ailleurs. MICHEL LION 197-199 Vieille Levée.

LEON GODCHAUX,

Fabricant d'Habillements, 81 & 83....RUE DU CANAL....81 & 83.

SUCCURSALE 213, 214 et 217 rue de la Vieille-Levée

Les Marchands, les Planteurs, les Parents et les Tuteurs Sont respectueusement invités à venir examiner mon grand stock d'HABILLEMENTS et de LINGERIE, fins, ordinaires et en minute que je vendrai, pour clore, à des prix au-dessous des prix de la guerre. Il sera fait un escompte libéral aux marchands en gros et aux maisons de commission.

LEON GODCHAUX, Rue du Canal, 81 et 83, Rue de la Vieille-Levée, 213, 215 et 217, en face du Marché Français.

L'établissement se charge de confectionner, dans le plus bref délai, les vêtements des dernières modes. 21 mars—1m

WM. H. BUCK V. FAURES BUCK & FAURES, MARCHANDS DE FARINE, 87 ......Rue des Magasins...... 87 NOUVELLE ORLEANS. Ont constamment les meilleures marques de farine de boulangerie 4 avril—1m

ARTICLES DE MODE ET NOUVEAUTÉS DE PARIS,

W. Dauphin & Cie., 66, RUE DE LA DOUANE, 66.

OUVERTURE de 300 caisses d'articles de PAILLE, FLEURS, RUBANS, PLUMES, LINGERIE, articles de fantaisie et hautes nouveautés. W. DAUPHIN & Cie., 5avril—1m 66, Rue de la Douane.

Aux dames.

ACHETEZ vos coiffures en cheveux chez F. ROLLAND, rue de Chartres, 42. 12 mars

E. L. E. BONNET,

62, *RUE DE CHARTRES*, AU PREMIER.

OFFRE aux marchands de la ville et de la campagne un joli choix d'articles de printemps en Modes et Nouveautés, à des prix très modérés. 24mars—1m

Magnifique Résidence, à vendre, POUR CAUSE DE DÉPART.

LE soussigné offre à vendre sa belle RÉSIDENCE, No 43 rue Marais, à un îlet de l'Esplanade. Cette propriété comprend une vaste maison de 6 grandes pièces et deux cabinets, avec une galerie de 10 pieds faisant le tour de la maison, cuisine haute, de 6 pièces, grande cour carrelée, parterre sur le devant, [illegible] cave en briques, poulailler, magasin à charbon, écurie, remise [illegible]. Un vaste jardin potager en plein rapport, et un magnifique verger [illegible]. Pour les conditions, qui sont très libérales, s'adresser sur les lieux, ou à E. F. MIOTON, No 47, rue Royale, avril—6,9,11 Entre Bienville et Douane.

PROVISIONS DE CHOIX.

PORC—150 barils porc mess épais,
Do 250 do porc rumps épais.
BACON—300 boucauts plats côtes dessalés et ribbed plats côtes ribbed et épaules.
SAINDOUX—300 tierçons et barillets saindoux prime en barillets.
WHISKY—100 barils whisky Chicken Cock.
Do 200 barils whisky non rectifié, bonne prime.
FARINE—100 barils qualités assorties, depuis la plus inférieure jusqu'à la meilleure.
JAMBONS—300 tierçons des célèbres jambons de "Duffield"
Do 100 tierçons qualité supérieure, passé au sucre, marque Thos. J. Martin & Son.
Do 100 jambons au naturel et fourrés, différentes marques et qualités.
BEURRE—50 colis beurre du Nord, qualité de choix.
VINAIGRE—25 barils vinaigre cider.
A vendre par consignation par COBB, DOLHONDE & CO. 6 avril—2f PP Rue Natchez, No 37.

BÉNÉDICTINE! 25 CAISSES BÉNÉDICTINE, de L'ABBAYE de FECAMP, d'importation récente, à vendre par OSCAR BERCIER & CO. 31 mars—1m No 60, rue des Magasins.

BROOKS, MACDONALD & Co., Facteurs de coton et Commissionnaires, RUE CARONDELET, No 36, Nouvelle Orléans. JAMES M. BROOKS, LE H. LEGAY, HUGH MACDONALD 5avril—6mos

En débarquement du navire CRESSE, de Marseille. 20 BARRIQUES Vin Rouge, 100 paniers Huile d'Olives, 100 caisses Vermouth. A vendre par COUTURIE & BORDEDOIS, 5avril—3f No 30, rue Vieille-Levée.

Cigares en Douane.

$25,000 CIGARES de la Havane, Londres et Conchas, de qualité supérieure, en douane, à vendre par SORNIO & FRERE, 5avril—15f Rue Gravier, No 77.

Chienne perdue.

PERDUE, dans la matinée du 5 courant, une jeune chienne de chasse blanche avec des [illegible] taches de la même couleur sur le dos, répondant au nom de FLORITA. La personne qui la ramènera chez son maître No 14 rue de la Douane, recevra une récompense libérale. 7avril—4f

HAUTE NOUVEAUTÉ DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ,

Etoffes pour pantalons, gilets et vêtements complets, A TRÈS BAS PRIX, Au nouveau magasin de

H. RUTY,

84......RUE DE LA DOUANE......84, Encoignure Passage de la Bourse.

VELOUTINE, CASIMIRS D'ÉTÉ, BATISTE DE LAINE, DRAPS COULEUR LEGERS, DRAPS NOIRS LEGERS, MERINOS, GRAIN DE POUDRE, DRAPS HAVANAIS, COTELINE, ARMURE, BOMBAZINE, ALPACA, SATIN ROMAIN, DUCK BLANC ET COULEUR, COUTIL, DINGA, ETC, ETC.

Tissus unis et fantaisie très légers, pour enfants. Doublures et fournitures.

H. RUTY, 7 avril—1m 84, rue Douane, coin Passage de la Bourse.

GRANDE NOUVELLE POUR LES DAMES *Au nouveau magasin de bon marché.* Au véritable magasin de marchandises à bon marché. EXCELLENTS MARCHÉS. — AU MAGASIN DE

Z. EPSTEIN & Co.

Rue du Canal, Nos. 178 et 178½, Près la rue Dryades.

Nous venons de recevoir, des encans de New York—50 caisses de toute espèce de marchandises sèches, [illegible] nous venons d'en faire l'ouverture et nous les vendrons aux plus bas prix possibles.
300 pièces toile Platilla, à 25 cents valant 50 cents.
300 do coton blanc, à 10 cts valant 16 cts.
300 douzaines serviettes à $1 50 valant $3 00.
300 pièces Crash de Russie à 15 cts valant 25 cts.
300 yardes de Mozambiques, à 20, 25 [illegible] valant double.
300 châles dentelle, à un grand sacrifice.
300 bandes brodées à 25 cts [illegible] valant 50 cts.
300 douzaines Mouchoirs $1 50 [illegible] valant $3 00.
Les dames de la Nouvelle Orléans et les marchands en gros trouveront leur avantage de s'adresser à nous avant de faire leurs achats ailleurs, car nous sommes décidés à vendre à meilleur marché que tous les autres, afin d'augmenter notre clientèle. Z. EPSTEIN & Co. 7avril—2f Rue du Canal, Nos 178 & 178½, près Dryades

Un avenir brillant pour le Sud!

ARTICLES fabriqués à la Nouvelle-Orléans, et qui ne sauraient être surpassés sous le rapport de la qualité ou du prix.

LEVI & NAVRA,

171......RUE POYDRAS......171, (Entre St-Charles et Carondelet.)

SUCCURSALE Levi, Navra & Co., 174......RUE DU CANAL......174. (Entre Baronne et Philippa.)

N'AYANT jamais publié d'annonces, car ils sont connus au Sud comme étant les plus grands importateurs et fabricants de PORCELAINE, VERRERIE, FAIENCE, FERBLANTERIE, COUTELLERIE, PLAQUÉ et de tous les ARTICLES DE MÉNAGE et FOURNEAUX DES MEILLEURES FONDERIES ayant les derniers perfectionnements— Ils ont le plaisir d'annoncer au public que leurs relations avec les plus grandes fabriques d'Europe et d'Amérique les mettent à même d'obtenir les articles de première main et de les vendre à plus bas prix ou à aussi bon marché qu'aucune autre maison des Etats-Unis. Ils continueront de le faire en faveur de ceux qui les honoreront de leur appui.

A la dernière Foire de l'Etat de la Louisiane laquelle eut lieu à la Nouvelle-Orléans, ils ont reçu sous le titre d'INDUSTRIE DOMESTIQUE, plus de prix qu'aucun autre exposant dans leur genre d'articles. Beaucoup de personnes ont été étonnées que de semblables objets pussent être manufacturés au Sud.

Diplôme, médaille en argent et $50 pour les meilleurs articles connus sous le nom de JAPAN WARE.
Diplôme et $50 pour la meilleure FERBLANTERIE.
Diplôme et $50 pour le meilleur FILTRE D'EAU DU MISSISSIPI.
$50 pour les meilleures GARNITURES DE FOURNEAUX.

Tout ce qu'ils demandent, c'est que les marchands de la ville ceux de la campagne et autres acheteurs s'adressent à eux avant d'acheter ailleurs. Ils se convaincront qu'ils ont un plus grand stock, un plus grand assortiment et vendent à meilleur marché qu'aucun autre établissement du pays, sans excepter New York.

LEVI & NAVRA. Rue Poydras, No 171, entre les rues St-Charles et Carondelet. —Succursale: No 174 de la rue du Canal, entre les rues Baronne et Philippa. 31 mars—1mPP

Champagne Moet & Chandon.

ANTOINE OECHS, 73 OLD STREET......NEW YORK. Seul agent, aux Etats Unis et aux Canadas, pour la vente du

SILLERY	de Moet & Chandon, première qualité.	
FLEUR DE SILLERY	do	
VERZENAY	do	
GRAND VIN ANGLAIS	do	très sec.
GRAND VIN IMPÉRIAL	do	cachet vert.

AYANT accepté la charge d'agent pour la vente de ces célèbres VINS dans l'Etat de la Louisiane nous sommes prêts à en fournir au commerce aux prix de l'agence de New York [illegible]. Nous sollicitons en même temps des ordres d'importation [illegible]. G. M. BAILY & CO., 6 nov—6m Rue de la Commune, No 61.

Bureau de la Compagnie de Navigation de la Vallée du Mississipi. Rue Gravier, No 195. Nouvelle-Orléans, 6 avril 1867.

AVIS est donné aux actionnaires de la Compagnie de Navigation de la Vallée du Mississipi, qu'une assemblée aura lieu, au bureau de la Compagnie rue Gravier, No 195, le MERCREDI, 17 avril, à 10 heures du matin, pour élire des Directeurs [illegible]. D. DE HAVEN, FRANCIS BAKER, JNO D. STRONG, J. J. NOYES. 8avril—

Huile d'Olive

En débarquement du navire "Cerese," de Marseille. 250 paniers HUILE Possel, 12 cases, 150 do do 11 do, Et à vendre par A. CARRIERE & Co., 2 avril—1M 15, rue Bienville.

Dentures complètes, pour $50, dents garanties; opération sans douleur.

No 2...... Le Dr. SPYER, dentiste......No 2 —Coin Camp et Canal—

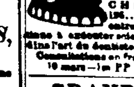

Les dents que pose le Dr. SPYER sont à meilleur marché, plus durables et gênent moins que les autres. Les opérations n'étant point nécessaires, la personne la plus nerveuse n'a rien à craindre. Le Dr. Spyer donne des consultations en français, en espagnol, en allemand et en portugais. Souvenez-vous du No 2, au coin des rues Camp et Canal, No 2—Entrée rue du Camp et entrée rue du Canal. 7avril—1m

CONSERVEZ VOS DENTS J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE, 126......RUE DU CANAL......126 entre Bourgogne et Remparts [illegible] scientifiquement toutes les opérations de dentiste. Consultations en français, en espagnol et en anglais 10 mars—1m PP

GRAND SACRIFICE.

Vente à 20 pour 100 au-dessous du prix coûtant.

J. REBATTU, rue Ste-Anne No 35 entre Chartres et Royale, ayant l'intention de renouveler son stock de marchandises d'ici à la fin du mois, vendra ses marchandises à vingt pour cent au-dessous du prix coûtant. Il engage sa grande clientèle de la campagne ainsi que celle de la ville à profiter du bon marché. Ses prix sont comme suit: Indiennes bon teint, à 10 cents la yarde, 17 et demi et 20 cents; cotons blanc à 12 1/2 et 15 sous, coton fil, à 30 et 35, pour le Lonsdal. 8avril—1m

J. M. GAUTIER, Courtier,

No 22......Exchange Place......No 22. (Entre Canal et Douane.)

ON offre à vendre une belle propriété rue Royale, pouvant rapporter de $3,000 à $3,500 par an. Conditions avantageuses. 6avril—6f

J. MANGIN, Forgeron et Serrurier, RUE STE-ANNE, No 73,

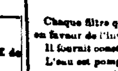

Ayant agrandi son magasin, fera [illegible] balcon, grille de tombe, grillage pour porte de magasin, volets en fer, fermeture de magasin, tente à marquise, [illegible]; réparation de coffre-fort, balances et tous genres de fourneaux. — Offre à vendre de seconde main Coffre-fort, balances, cylindre, bassines en cuivre et différents articles, &c —Prix modérés. 30 mars—1m

FILTRE PELICAN de COTTON

LE filtre le plus parfait qu'on ait jamais inventé pour clarifier l'eau du Mississipi.

Chaque filtre qui se vend est un nouveau témoignage en faveur de l'invention.

Il fournit constamment de l'eau claire.

L'eau est pompée aussi vite qu'elle y tombe, sans alun ou tout autre substance délétère.

Le filtre est simple, durable et économique.

Il remplace les cuves. Il n'y a rien de plus utile dans les maisons, les hôtels, les pensions et à bord des bateaux à vapeur.

MM. LEVI & NAVRA vendent des filtres Pelican parfaits et de toutes les grandeurs, à leur fabrique rue Poydras, No 171, et à leur nouveau magasin, rue du Canal, No 174.

Venez les voir et en juger par vous-même. 19 mars—P. P. et D

THOS. B. BODLEY & Co.,

MARCHANDS DE Machines et Instruments Aratoires.

De toute espèce de MACHINES DE MOULIN A SCIE, MOULINS A FARINE, MOULINS A FARINE DE MAIS, MACHINES A CARDER LA LAINE, SCIES CIRCULAIRES, MACHINES A FLÈCHES A BANDES, MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, & constamment en magasin.

Agence générale, au Sud-Ouest, pour la vente des machines portatives de Wood & Mann et des moulins [illegible] patentées de Coleman.

THOS. B. BODLEY & Co., Rue Poydras, No [illegible] à côté du Masonic Hall. 8nov—6j — PP